

# REZE

MAGAZINE



N°62  
Octobre - Novembre -  
Décembre 1998

La Balinière : démarrage  
des travaux, p. 22

**Impôts locaux**  
**Stabilité des taux**

**Rendez-vous annuel**

**Le repas des anciens**

**Anniversaire 14-18**

**Un livre-jeunesse  
signé Pef**

**Mondial de billard**

# Tapis vert à La Trocardière

P23 - 1998 - 62

# BEAUPERE-MONNIER IMMOBILIER

VENTE - LOCATION - GERANCE

Tél. 02 40 75 68 72 - Fax. 02 40 04 10 79

Place de la Renaissance

BP 105 - 44402 Rezé Cedex

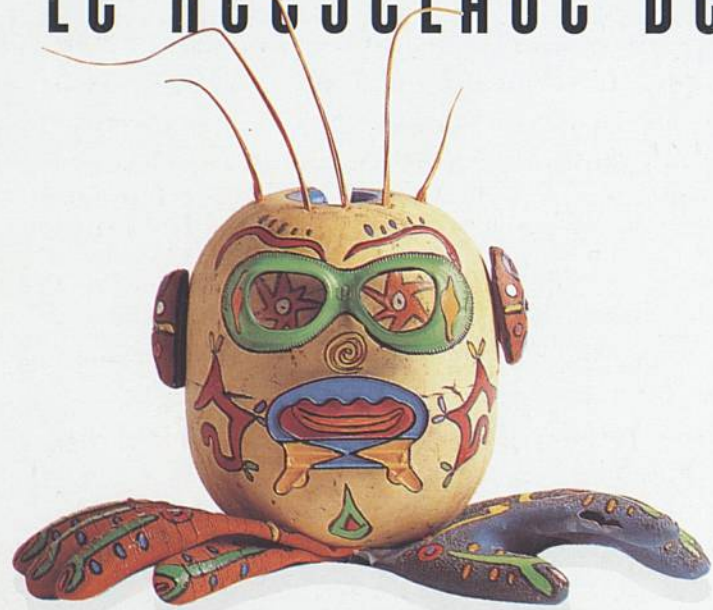
CNAB



FNAIM



## QUAND LA COLLECTE EST SELECTIVE, LE RECYCLAGE DEVIENT UN ART



"LE CRABE NINJA" DANIEL LE SAUX - 1993

DANIEL LE SAUX. HYDROBIOLOGISTE DE FORMATION, NÉ À QUIMPER, INSTALLÉ À TRENTMOULT, DANIEL LE SAUX EST UN ARTISTE QUI SURPREND, INTRIGUE ET AMUSE À LA FOIS. AVEC SON SAC À MALICES, IL ARPENTE LES PLAGES EN QUÊTE DE CES DÉCHETS JETÉS PAR L'HOMME, REJETÉS PAR LA MER ET QU'IL ASSEMBLE, COMPOSE ET RESSUSCITE EN CRÉATURES OCÉANES. JEU DE FORMES, DE COULEURS ET D'HUMOUR, L'OBJET INSOLITE, RENDU À LA VIE NOUS REGARDE : UN CLIN D'ŒIL À L'OUBLI. DÉCHETS INANIMÉS, AVEZ-VOUS DONC UNE ÂME ?... QUAND LE RECYCLAGE DEVIENT ART ...

GRANDJOUAN ONYX. METTRE EN ŒUVRE DES SYSTÈMES DE COLLECTE ADAPTÉS AUX SPÉCIFICITÉS LOCALES ET AUX BESOINS DES USAGERS. IMAGINER DES SOLUTIONS PRATIQUES POUR CRÉER UN VÉRITABLE SERVICE DE PROXIMITÉ. PERMETTRE À CHACUN DE DEVENIR UN ACTEUR DU RECYCLAGE ... C'EST LE SAVOIR-FAIRE ET L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN DES 1200 HOMMES ET FEMMES DE L'ENTREPRISE. SUR TOUTE LA PALETTE DES MÉTIERS DE LA PROPRIÉTÉ, ILS AGISSENT POUR TOUS CEUX QUI CONSIDÈRENT L'ENVIRONNEMENT COMME UNE PRIORITÉ, UN ART DE VIVRE.



GRANDJOUAN



Les rendez-vous de l'imagination.

Rue des Abattoirs - BP 30305 - 44203 NANTES CEDEX 2 - Tél. 02 40 32 40 00 - Fax 02 40 05 10 34



«Pour qu'aucun enfant ne soit privé du droit le plus élémentaire - celui de se nourrir - nous avons pris nos responsabilités.»

# Prévenir les inégalités et les exclusions.

La rentrée scolaire s'est effectuée dans le calme et j'en félicite tous ceux qui y ont contribué. L'ouverture d'une classe à l'école élémentaire du Chêne Creux, signe d'un dynamisme évident, tant de l'établissement lui-même que du quartier, a constitué un point positif. S'y est ajouté la satisfaction de voir d'importants travaux réalisés : construction d'une 4<sup>e</sup> classe à l'école maternelle du Chêne

Creux, réhabilitation du groupe scolaire Roger Salengro, etc. (lire page 17). Plus de 5,3 millions de francs au total seront ainsi investis, en 1998, dans l'entretien et la rénovation des écoles communales.

Cet effort financier traduit la volonté de la Ville d'offrir aux enfants et enseignants le meilleur accueil possible.

C'est le cas dans le domaine périscolaire. Ainsi, tous les groupes scolaires bénéficient désormais d'un accueil périscolaire : le 11<sup>e</sup> vient d'ouvrir à l'école Jean-Jaurès, à Trentemoult.

«Bien accueillir», certes, mais aussi «bien nourrir» et «bien éduquer», telles sont nos préoccupations. Pour qu'aucun enfant ne soit exclu du droit le plus élémentaire - celui de se nourrir dans les restaurants municipaux - du fait de la situation sociale ou financière de sa famille, nous avons pris nos responsabilités. La participation des familles varie de 9,70 F à 35,40 F selon le quotient familial. Quant aux menus, ils sont élaborés par une commission où sont représentés parents d'élèves et enseignants.

Pour «bien éduquer», l'accent a été mis, avec la Caisse des écoles, sur la formation du personnel, la coordination et bien sûr, l'animation périscolaire : des activités dirigées sont proposées aux enfants dans les cours et sous les préaux. De leur côté, les maternelles bénéficient de couchettes après le repas. La qualité de l'accueil et du suivi des plus jeunes est en effet primordiale (120 enfants de 2 ans étaient inscrits à la rentrée 98). En répondant le mieux possible à leurs attentes, il nous est ainsi permis de mener très tôt une politique de prévention des inégalités et des exclusions.



Garantir l'éveil de l'enfant et l'aider à grandir, dès son plus jeune âge, dans les meilleures conditions possibles, constituent une priorité.

Jacques Floch  
Député-Maire

## 10 à 13 DOSSIER

- Impôts : pas d'augmentation des taux
- Un lampadaire, un giratoire... : combien ça coûte ?
- La Commission communale des impôts

15 ENTREPRISE  
Vives Eaux

## 17 à 20 ENSEIGNEMENT

- La rentrée scolaire 98/99
- L'architecte à la maternelle
- Le lycée professionnel Jean Perrin

21 SERVICES PUBLICS  
La Poste22 BALINIÈRE  
Démarrage des travaux23 CITOYENNETÉ  
Initiatives sur Ragon24 et 25 CULTURE  
• Cinéma Saint-Paul  
• Un livre de Pef sur la guerre 14-1826 et 27 SOLIDARITÉ  
Le repas des anciens28 SPORT  
Championnat du monde de billard30 URBANISME  
La ville d'hier et... d'aujourd'hui

Photo de couverture : Après le championnat d'Europe trois bandes par équipes nationales en 1991, l'Académie rezéenne de billard récidive avec l'organisation, du 15 au 18 octobre, du championnat du monde trois bandes individuel (lire page 28).

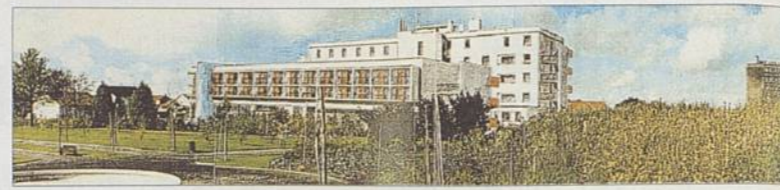


REZÉ  
INFO SERVICE  
Rezé-Magazine est un trimestriel réalisé par le service communication de la mairie de Rezé.

Gérant : Jacques Floch  
Directeur de la publication : Alain Guiné  
Rédacteur en chef : Jacques Lamy  
Rédacteur en chef adjoint : Dominique Robin  
Photos : Mireille Janvier  
BD : Bruno Bazile  
Ont collaboré à ce numéro : Dominique Viennet, Baladine Claus, Agnès Clermont, Sophie Derrien.  
Maquette : Le Square Deshoulières  
Impression : Goubault  
Régie publicitaire : EDL communication publique  
02 40 84 42 59  
Tirage : 20 000 exemplaires  
Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159  
44403 Rezé Cédex - 02 40 84 43 00  
Imprimé sur du papier recyclé Biovie fabriqué à 100% à partir de vieux papiers.

## T R A V A U X

## Résidence Mauperthuis



La reconstruction de la Résidence Mauperthuis est signée par le cabinet d'architectes Format 6.

Les travaux de reconstruction de la résidence pour personnes âgées de Mauperthuis débuteront en janvier. Une aile neuve regroupant 26 chambres sur deux niveaux va être créée. Le bâtiment abritant la salle de restauration au rez-de-chaussée sera réhabilité, ainsi que l'ensemble des niveaux regroupant les chambres existantes. Celles-ci seront toutes transformées en chambre seule avec cabinet de toilette privatif. Le nombre total de lits (90) reste inchangé. Chaque niveau bénéficiera par ailleurs d'une petite salle à manger-salon et d'une salle de soins. Enfin, le hall d'accueil sera réaménagé. Durée du chantier : 23 mois. Coût de l'opération, financée par le Conseil général et la Ville : 24, 4 MF ■

## Restauration des perrés

Cet automne, dans un objectif de mise en valeur du patrimoine, les cales et perrés du quai Marcel Boissard, à Trentemoult, seront restaurés (rejointoiement, remise en place des pierres...). Coût : 1 MF ■

## Voirie

La rue du Génétais, entre le boulevard Monnet et le village du Génétais, sera réaménagée cet automne : pose d'éléments ralentisseurs, pincements de la voie, réfection des accotements. Coût : 800 000 F ■

## Allende : nouvel atelier de formation

Afin de tenir compte de l'évolution des techniques, un atelier de maintenance des matériels pour les parcs et jardins a remplacé, en septembre, l'atelier de mécanique générale en place au sein de la Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) du collège Salvador Allende. Capacité d'accueil de la nouvelle structure : 16 élèves de 3e et 4e. Le coût des travaux de réaménagement des locaux, pris en charge par le Conseil général (70%) et la Ville (30%), s'élève à 650 000 F ■



Construite peu après 1895, la maison fut à l'origine la propriété d'un contrôleur des douanes nantais, M. Jouve Dejou du Martinet.

## Maison des syndicats

Achetée par la ville en 1995, la maison d'habitation située au n°16 de la rue Monnier est en cours de rénovation. Courant octobre, à l'issue des travaux, le bâtiment accueillera la Maison des syndicats. La C.G.T, la C.F.D.T et F.O y auront leurs bureaux. Deux salles de réunions, dont l'une sera mise à la disposition des associations, seront par ailleurs aménagées. Leur accès se fera côté parking Saint-Lupien sur lequel donne également le bâtiment. En revanche, l'entrée de la Maison des syndicats est prévue rue Monnier. Coût de l'opération : 750 000 F ■

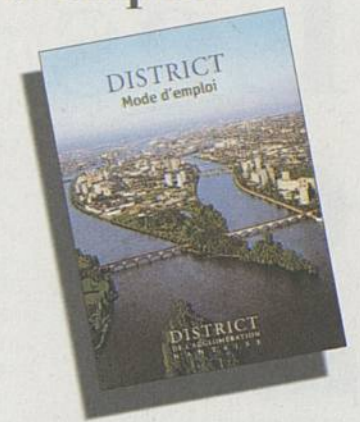
## Nouvelles voies

L'ensemble de 29 logements collectifs que le CIF doit réaliser rue Alsace Lorraine, sera desservi par une allée menant aux prairies des bords de Sèvre. Cette nouvelle voie sera dénommée «Allée de la Sèvre». Par ailleurs, le chemin communal situé entre les n°67 et 69 de la rue de la Mirette portera désormais le nom de «Chemin des Biettes». Enfin, le giratoire aménagé au début de l'année à l'intersection de la rue du Génétais et du boulevard Jean Monnet est dénommé «Rond-point du Génétais» ■

Rezé Magazine est distribué par les services de la Poste sur l'ensemble de la commune

## District mode d'emploi

Qu'est-ce qu'un District ? Quelles sont ses ressources et ses compétences ? Les réponses à ces questions (et à bien d'autres...) sont déclinées dans une brochure réalisée récemment par le District de l'agglomération nantaise et disponible gratuitement à l'accueil de la mairie. Les actions de la structure intercommunale, par exemple dans le domaine des transports ou de l'enseignement et de la recherche, sont présentées, ainsi que son mode de fonctionnement (comités consultatifs, organigramme...). Il y est aussi ques-



tion du «Projet 2005», qui vise à donner au District nantais la dimension d'une métropole européenne ■

## Lignes de bus

Depuis septembre, le terminus de la ligne n° 37 a été déplacé de l'Espace Diderot vers le giratoire Spaak/Guilloterie, via les rues du Bas-Landreau, du Moulin-à-l'Huile, de la Classerie et de la Guilloterie. Il s'agit d'assurer une meilleure desserte des transports publics vers le quartier de la Classerie, en cours d'urbanisation. De nouveaux arrêts ont été mis en place : au carrefour des rues de la Chesnaie et du Moulin-à-l'Huile, au milieu de la rue de la Classerie, à l'angle des rues de la Guilloterie et de la Classerie, et au niveau du giratoire Spaak/Guilloterie. De plus, la ligne n° 31 n'emprunte plus la rue du Moulin-à-l'Huile mais passe désormais par la rue du Château de Rezé, entre l'Espace Diderot et la Croix de Rezé. Des arrêts existent au sud du lycée Jean Perrin, avant la rue des Frères Lumière, et au niveau de la Croix de Rezé. Horaires disponibles à l'accueil de la mairie ■

## Réglementation

## Parrainage civil

Cette cérémonie fut instituée en juin 1790 avec le baptême civique de deux nouveaux-nés auprès desquels avaient été dressés un drapeau tricolore et les épées de la Garde Nationale. Une cocarde fut accrochée sur la poitrine des bébés, tandis que les parrains et marraines prononcèrent un «serment civique». Aujourd'hui, la procédure a conservé toute sa valeur. A l'appellation «baptême civique» s'est néanmoins substituée celle de «parrainage civil».

En 96 et 97, le service des formalités administratives de la ville a enregistré une quarantaine de parrainages civils. L'âge des enfants à parrainer doit être de moins de 13 ans. De plus, il n'est autorisé qu'un seul parrain et une seule marraine, âgés de plus de 13 ans. Au préalable, une fiche individuelle d'état civil pour l'enfant, le parrain et la marraine, ainsi que l'adresse de ces personnes et une pièce d'identité du parent qui dépose le dossier, doivent être fournies ■

Renseignements au 02 40 84 43 00.



Délégué par le maire, Gilbert Azais, conseiller municipal, a accroché une cocarde sur la poitrine de Benjamin.

# Les rendez-vous des Rezéens.

## Musique

■ **A Sei Voci** et l'ensemble corse **Tavagna**. Rencontre entre deux traditions vocales. En partenariat avec l'ARIA.

**Judi 8 octobre à 21 h, église Saint-Paul (1).**

■ **Bia**, jeune chanteuse franco-brésilienne.

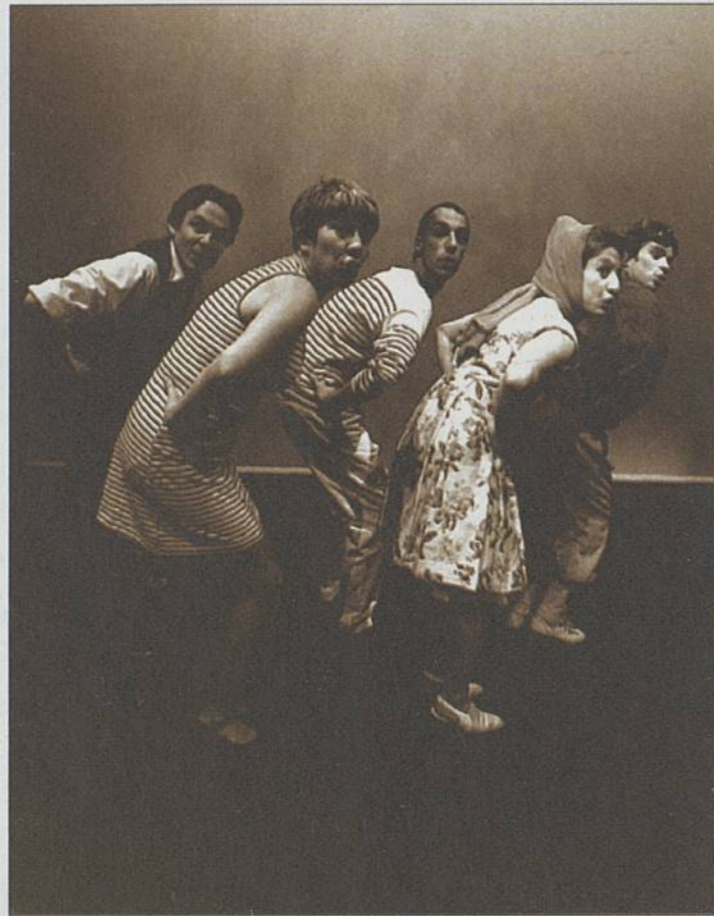
**Vendredi 9 octobre à 21 h, théâtre municipal, rue Guy Lelan (2).**

■ **Papaq, percussionnistes.**

**Mardi 13 octobre à 21 h, théâtre municipal (2).**

■ **Rue d'la gouaille** (rock-folk acoustique), **Toxxie TV** (punk hardcore), **Tapak Lagoul.**

**Vendredi 9 octobre à la MJC, allée du Dauphiné. Carte MJC : 40 F.**



■ **Lune de miel.** Comédie musicale de et par le Théâtre Nuit.

**Vendredi 20 et samedi 21 novembre, à 21 h au théâtre municipal (2).**

■ **Allain Le Prest.**

Un chanteur émouvant et poignant. En partenariat avec la Bouche d'air.

**Mardi 24 novembre à 21 h, salle Paul Fort à Nantes (4).**

■ **Dominique Dalcant.**

Son 2<sup>e</sup> album est un voyage vers les états latins de New-York...

**Vendredi 27 novembre à 21 h, théâtre municipal (2).**

■ **Two Timers.**

Rythm and blues.

**Judi 15 octobre à 21 h, théâtre municipal (3).**

■ **Mozart.**

En partenariat avec l'ARIA.

**Mardi 3 novembre à 21 h, église Saint-Paul (2).**

■ **URS Karpatz.**

Voix tziganes.

**Samedi 14 novembre à 21 h, théâtre municipal (2).**

■ **Axelle Lenoir.**

Jeune chanteuse douée au tempérament bien affirmé.

**Mardi 17 novembre à 21 h, théâtre municipal (2).**



© Philippe Bordas



© Laurent Seroussi

■ **Lhasa.**

Chansons traditionnelles et mexicaines, sons tziganes, jazz...

**Mardi 1<sup>er</sup> décembre à 21 h, théâtre municipal (2).**

■ **Jael.**

Un pur moment d'émotion. En partenariat avec la Bouche d'air.

**Judi 10 décembre à 21 h, salle Paul Fort à Nantes (3).**

■ **Sonates italiennes.**

En partenariat avec l'ARIA.

**Mardi 15 décembre à 21 h, église Saint-Paul (2).**

■ **Hervé Demon.**

Chansons pour les 3/6 ans.

**Mardi 20 octobre (représentations scolaires), théâtre municipal.**

■ **Rendez-vous contes.**

Exposition au pays des contes.

**Les 19, 21, 22 et 23 décembre, de 11 h à 18 h à l'Espace Diderot. Entrée gratuite.**

## Théâtre

■ **Baco de Nantes**

(cic «La Lune Rousse») et **Entretien d'un philosophe** (cic «Science 89»).

**Judi 22 octobre à 20 h 30, Espace Diderot (3).**

## Projection-débat

■ **Ciné-Femmes.**

« la Bretagne », le 19 octobre ; « la Roumanie », le 16 novembre ; « l'esclavage aujourd'hui », le 14 décembre.

**Séances à 21 h, salle audiovisuelle de l'Espace Diderot. Entrée gratuite.**

## Sport

■ **Billard.**

Championnat du monde de billard trois bandes individuel (lire en page 28).

**Du 15 au 18 octobre, Halle de la Trocardière.**

## Tarifs

(1) 105 F ; réduit : 95 F ; abonné : 75 F.

(2) 90 F ; réduit : 70 F ; abonné : 55 F.

(3) 80 F ; réduit : 70 F ; abonné : 50 F.

(4) 105 F ; réduit : 95 F ; abonné : 75 F.

(5) :150 F ; réduit : 135 F ; abonné : 110 F.

**Réservations : ARC, 1 place J-B. Daviais. Tél. 02 40 05 05 00.**

## En bref

### Baptême rock

**Vous êtes dans un groupe** formé depuis à peu près un an, vous n'êtes ni professionnel, ni semi-professionnel, vous avez un nom et n'avez jamais fait de scènes : envoyez vos maquettes et K7 à la MJC, à l'attention de Jérôme, « Baptême rock », allée du Dauphiné, 44400 Rezé. Un jury de sélection se réunira en octobre. Neuf groupes seront retenus. Un premier rendez-vous avec le public aura lieu début décembre. Deux autres suivront en janvier et mai 99.

Morinière, présentation et vente d'ouvrages sur le quai), orgue de barbarie, sonneurs de veuze, manège « La chevauchée fantastique ».

**Les 3 et 4 octobre.**

**Stationnement sur le parking du Chemin Bleu. Entrée gratuite.**

### Lire en fête

«**La porte**» a été proposé comme thème d'un concours d'écriture par la médiathèque, en juin dernier. Les textes lauréats sont aujourd'hui réunis dans un recueil : « De porte en porte ».

**Présentation du livre à la médiathèque le 17 octobre à 17 h.**



A l'exposition «De porte en porte», présentée à la Médiathèque, succède la parution d'un livre sur le thème de... la porte.

### Fête du quai Léon-Sécher

**Balades en canoës et seils** (13-18 ans), démonstration de kayak polo, grand jeu sur le milieu aquatique, jeux de société géants, livres et jeux sur les senteurs, animations par les jeunes de l'atelier théâtre de l'ALOD, bal guinguette sous les marronniers.

**Samedi 3 octobre à partir de 14 h.**

**Départ de la «Route du vin nouveau»**, concours de pêche (7-12 ans), défilé nautique et course de plates, livres et jeux sur « le feuillage », théâtre de rues, spectacles avec le Théâtre des Roussipontains, la Chorale des Trois Moulins et le Théâtre Pile ou Face, scène musicale avec Padam, Les Gargouilles et Alain Rétif.

**Dimanche 4 octobre à partir de 9 h 30.**

**Bateaux anciens à quai, stand navigation** (expo de maquettes, de nœuds marins...), histoire locale (expo sur l'Illette au château de la

**A l'occasion de l'ouverture du pôle multimédia de la médiathèque** : ateliers de découverte, initiation à l'utilisation de CD-Rom, projection de CD-Rom dans la salle audiovisuelle : « L'affaire Gutenberg : de l'invention du papier en Chine à la révolution informatique » ; « Trésors des premiers imprimeurs : naissance de l'imprimerie au XV<sup>e</sup> siècle ».

**Le 17 octobre à l'Espace Diderot, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**



## Plaquette «Maison Radieuse»

En partenariat avec l'Association des habitants de la Maison Radieuse et Loire-Atlantique Habitations, la Ville vient d'éditer une plaquette de présentation de « l'unité d'habitation » signée Charles-Édouard Jeanneret, dit « Le Corbusier ».



Ce document d'une dizaine de pages tout en couleurs rappelle le contexte historique (l'année 53 est au cœur d'une terrible crise du logement) dans lequel a été construite la Maison Radieuse, ainsi que les caractéristiques du bâtiment : 294 appartements en duplex répartis sur 17 niveaux ! Écrits sous une forme narrative, les textes donnent un éclairage précieux sur ce qu'était la vie dans l'immeuble dans les années 50, où prévalait un esprit familial et communautaire. La plaquette, disponible gratuitement à l'accueil de la mairie, fait également le point sur les travaux de rénovation engagés depuis 1996 et brosse le portrait du «Corbu» d'aujourd'hui ■



Enregistré dans l'église Saint-Paul par l'ARIA, le CD des orgues de Stanley devrait être disponible en décembre.

## Stradivaria

C'est dans l'église Saint-Paul, en juillet dernier, que l'organiste Dominique Ferran et l'ensemble instrumental Stradivaria, dirigé par Daniel Cuiller, ont procédé à l'enregistrement d'un CD. L'orgue rénové de l'église y a joué un rôle de tout premier plan. Produit par l'Académie de recherches sur l'interprétation ancienne (ARIA), avec le soutien de la Ville, le disque est consacré aux concertos pour orgue de Stanley, compositeur anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sortie prévue en décembre ■

## Basket féminin : la fusion

C'est à une très forte majorité que le Rezé Basket 44 et Harouys Nantes Basket ont, lors de leur assemblée générale respective, en mai dernier, approuvé le projet de fusion entre les deux clubs. Nom de la nouvelle structure : Rezé Nantes 44. Parmi les objectifs fixés pour la saison 98/99 : l'accession en nationale 1B de l'équipe première. Allez les filles ! ■

## Inauguration

# Gymnase Évelyne-Crétual



Le gymnase a été inauguré le 6 septembre par Jacques Floch, Député-Maire, la mère d'Évelyne Crétual et Catherine Tasca, présidente de la Commission des lois à l'Assemblée nationale et Député.

Forum des associations sportives organisé par l'Office municipal du sport, matchs de basket, de hand et de volley, démonstration de tennis de table handi-sport, tournoi inter-clubs... Les animations n'ont pas manqué, les 5 et 6 septembre, lors de l'inauguration du gymnase Évelyne-Crétual, du nom de la championne de tennis de table handisport disparue le 2 octobre 97. L'occasion, pour de nombreux Rezéens et sportifs de découvrir, après 12 mois de travaux, les qualités à la fois techniques et esthétiques du nouvel équipement sportif, plus performant que le précédent. Disposant de 560 places

assisées et homologué pour accueillir des compétitions nationales de hand, volley et basket, le gymnase Évelyne-Crétual aura la possibilité d'accueillir ces trois disciplines, ainsi que les élèves du collège de la Petite Lande. Sa construction, menée dans le cadre d'un chantier-école auquel une trentaine de personnes (demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion et détenus en semi-liberté) auront participé, aura permis à la Ville de mener une action à la fois innovante, enrichissante et efficace : 65 % des stagiaires ont en effet retrouvé un emploi ou une formation qualifiante à l'issue du chantier ■

## Question à un élu

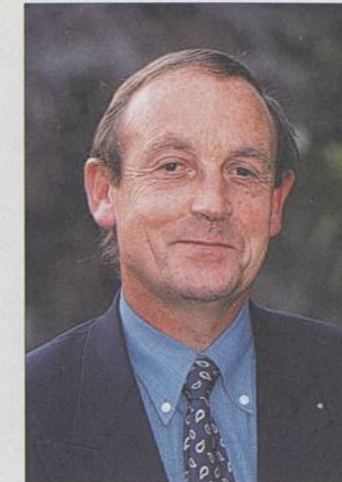
**Rezé magazine : Un nouveau système de subventions a été mis en place pour le sport de haut-niveau. Quels sont les grands principes retenus ?**

**Réponse : Hubert Richard, adjoint chargé des sports et de la vie associative**

Les nouvelles règles de subvention adoptées tiennent compte des avis donnés sur ce thème par l'Office municipal des sports et le Comité économique et social communal. De plus, elles s'appuient sur la volonté de la Ville de maintenir la gratuité d'accès aux stades et gymnases et de ne pas subventionner les pratiques sportives professionnelles. Enfin, les subventions pour le haut-niveau ne doivent en aucun cas ponctionner celles destinées au sport de masse.

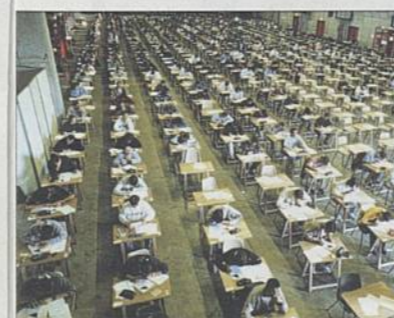
Dans ce contexte, on peut citer quelques uns des grands principes retenus : les équipes subventionnées au titre du haut-niveau (le football à compter de la Division d'honneur, le rugby, le hand, le volley et le basket à partir de la Nationale 3) ont l'obligation de jouer tous leurs matchs à domicile sur le territoire communal. Je précise qu'une fois un certain niveau atteint (CFA1 pour le foot, Groupe B pour le rugby, D2 pour le hand, Pro. B pour le basket masculin et le volley, Pro. A pour le basket féminin), le montant de la subvention est plafonné.

La nécessité pour les clubs d'avoir dans leurs équipes fanions au moins 25 % de joueurs formés au club ou issus de clubs rezéens est par ailleurs réaffirmée. Il s'agit là d'éviter une surenchère vis à vis des joueurs recrutés à l'extérieur. Si cet objectif n'est pas atteint au bout de trois ans, un système de pénalités financières sera mis en place. Par ailleurs, à partir du budget de l'an 2000, les subventions seront revalorisées chaque année selon l'inflation. En contrepartie de l'aide municipale, les clubs devront harmoniser leurs documents budgétaires pour faciliter les comparaisons et les contrôles. Ils sont obligatoires puisqu'il s'agit d'argent public et ils seront effectués dans l'esprit d'une aide à la gestion des clubs ■



## Halle de la Trocardière

Conçue et aménagée par Michel Rouleau et Claude Puaud, la Halle de la Trocardière a ouvert ses portes en septembre 1988, il y a tout juste 10 ans ! Au cours de sa première année d'exploitation, le bâtiment avait accueilli près de 55 000 personnes. L'an dernier, plus de 137 000 personnes l'ont fréquenté et 112 manifestations y ont été organisées pour un total de 201 journées d'utilisation. Cet été, des travaux d'entretien et de peinture ont eu lieu à l'intérieur de la Halle. Coût : 230 000 F ■



Spectacle inhabituel dans la halle qui est louée chaque année pour des sessions d'examens.

## Environnement

Fin 98, la loi sur l'air impose aux collectivités locales, lors du renouvellement de leur parc automobile, de prévoir 20 % de véhicules fonctionnant à l'électricité ou gaz. Anticipant l'esprit de la loi, la Ville a déjà fait l'acquisition et fait équiper au Gaz de pétrole liquéfié (GPL) une 106 Kid, un Express, une Twingo et un Expert Peugeot. D'ici la fin de l'année, quatre nouveaux véhicules dotés d'un système bi-carburant essence/GPL seront achetés. Avec cet investissement, qui concerne 30 % du parc automobile à renouveler (la loi exige seulement 20 % des renouvellements de parc), la Ville entend soutenir une politique environnementale dynamique et cohérente ■

## Contrat de Ville

# Plan d'actions 98

Dans le cadre du Contrat de ville de l'agglomération nantaise, signé par la Ville pour la période 94-98, plusieurs actions ont été retenues pour cette année. Ainsi, près de 2 millions de francs, dont la moitié financée par l'État, seront consacrés à quatre grands objectifs : favoriser l'insertion sociale par la création d'emplois, définir une politique de l'aménagement urbain, de l'habitat et des transports, assurer un service public plus efficace et prévenir la délinquance.

Concrètement, une aide est apportée à l'Atelier de formation individuelle personnalisé (remise à niveau de jeunes et d'adultes en difficulté, lutte contre l'illétrisme...), au chantier d'insertion «maraîchage et floriculture» (sur un terrain de la Guzoire), à l'opération Citrott'bar (voir page 14), aux chantiers CES pour les demandeurs d'emploi de longue durée, et à la lutte contre l'échec scolaire (interventions préventives en orthophonie à l'école maternelle de Ragon).

L'État apporte également sa contribution au réaménagement du Centre social du Château, en cours d'achèvement : la fin des travaux est prévue début décembre. Parmi les autres priorités faisant l'objet d'un soutien financier : le fonctionnement des conventions de quartier et de l'atelier multimédia de l'ARPEJ, les actions de sécurité routière menées par le Pôle jeunesse de Ragon en direction des jeunes du voyage, les animations du club de jeunes Houssais/Chêne Creux, le développement par l'ARPEJ d'activités nautiques sur la Sèvre, l'installation d'aires de jeux dans le quartier Zola-Barbusse, la réalisation (en cours) d'un diagnostic local de sécurité ■



Parmi les opérations financées au titre du Contrat de ville : des actions de sécurité routière.

IMPÔTS LOCAUX

Les taux des impôts locaux n'augmentent pas cette année. Cette stabilité n'empêche pas la Ville d'investir tout en diminuant sa dette.

# Pas d'augmentation des taux.

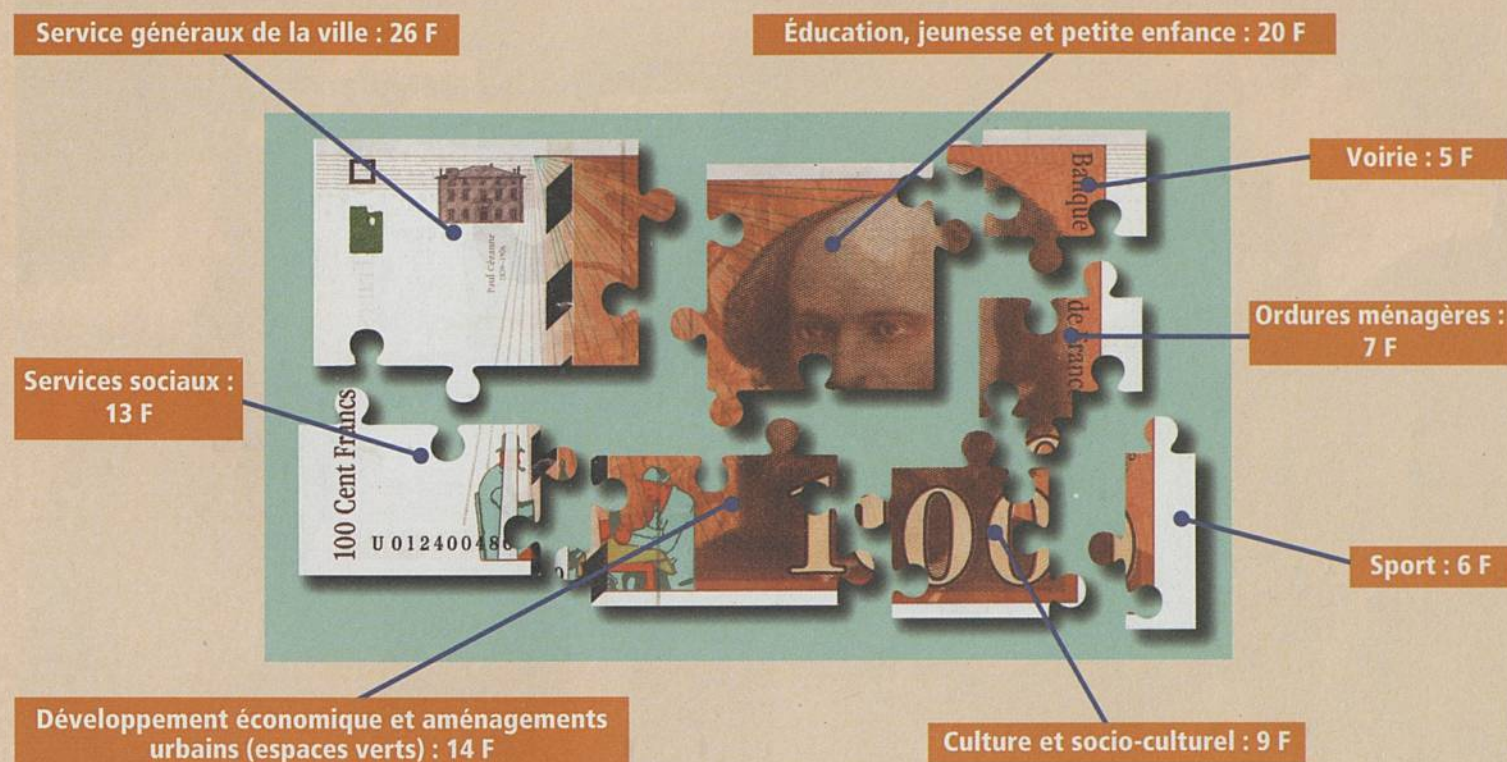
Voté en mars dernier à l'unanimité du conseil municipal, le budget 98 stabilise la pression fiscale. En effet, la Ville a décidé de ne pas augmenter les taux des quatre taxes (1) sur lesquels reposent les impôts locaux. Ainsi, toutes collectivités confondues, la hausse sur la feuille d'impôts (pour les taxes foncière et d'habitation) restera inférieure à 1% (du fait de la revalorisation de la valeur locative fixée par l'État). A condition toutefois que l'ha-

bitation n'ait pas subi de travaux ou de modifications de classement par les services fiscaux.

Concrètement, la taxe d'habitation d'un couple marié avec deux enfants, habitant dans une maison de 100 m<sup>2</sup> dont la valeur locative est de 24 820 F, augmentera de... 43 F. Autre exemple : une personne seule, vivant dans un appartement de 50 m<sup>2</sup> dont la valeur locative est estimée à 11 760 F, paiera sa taxe d'habitation... 23 F plus cher qu'en 97.

Le budget 98, qui représente 347 MF, permet aussi de diminuer l'endettement de la ville de 5 MF par rapport à 97. L'encours de la dette passe ainsi à 234 MF. Largement inférieur aux moyennes nationales des autres communes, il continuera à baisser l'an prochain (2). « C'est le meilleur moyen de poursuivre les investissements sans augmenter les impôts », souligne François Bourges, adjoint chargé des finances et du budget. Et l'élu de préci-

## Répartition de 100 F d'impôts payés



ser : « Nous avons très largement augmenté notre auto-financement par rapport aux années précédentes. Dans ce contexte de gestion saine et rigoureuse des finances publiques et malgré la stagnation des dotations de l'État,

nous avons prévu d'investir de l'ordre de 48 MF par an jusqu'en 2001. »

Plus de 8,3 MF seront consacrés à la voirie et à l'éclairage public. Après le réaménagement d'une partie de la rue du Genétais et la réalisation d'un

giratoire à l'angle des rues Jouaud et de la Cadoire, 1,2 MF vont être consacrés à l'automne à la réfection des cales et perrés de Trentemoult.

Autre poste important, doté de 6 MF : l'assainissement. En consacrant,

Suite p. 12 ►

## Combien ça coûte ?

Faire des trottoirs, acheter et installer un lampadaire, aménager un giratoire : des opérations qui participent à l'aménagement de votre environnement urbain et sont financées par vos impôts locaux. A quel prix ? Réponse ci-dessous.



Un surbaissé de trottoir, au droit d'un passage piéton : de l'ordre de 2 500 F.



Un conteneur à verre en point-tri (4 m<sup>3</sup>) : 7 718 F HT.



Un feu tricolore implanté à un carrefour : 40 000 F (cablage, commande et régulation compris).



Un lampadaire : de 13 000 F à 18 000 F suivant le type (tranchées et câbles d'alimentation compris). A titre d'exemple, le coût global d'un lampadaire, rue Jean-Jaurès, s'élève à 18 000 F.



Un giratoire « classique », comme celui aménagé récemment à l'angle des rues Cadoire et Jouaud : 1,108 MF, dont 293 568 F pour la réalisation de la chaussée, 166 709 F pour l'alignement des clôtures, 84 575 F pour l'effacement des réseaux (EDF et France Télécom), 11 346 F pour les espaces verts (travaux préparatoires), 8 887 F pour les panneaux de signalisation verticale, 5 660 F pour les travaux de marquage au sol.



Parmi les priorités budgétaires de la ville cette année : le recrutement de 12 emplois-jeunes dans les services municipaux. En fonction depuis le 1<sup>er</sup> juillet, Anthony Mahé (2<sup>e</sup> personne à gauche sur la photo) assure la promotion des événements sportifs et associatifs locaux.

la moitié de ce budget à des travaux dans les rues de la Robinière, du Bleurdier, des Ajoncs, des Genêts et des Chapelles, la ville aura réalisé son réseau d'assainissement à 93 % d'ici la fin de l'année.

## Les principales réalisations

Dans le domaine culturel, près de 12 MF sont inscrits au budget 98 pour la construction du centre musical de la Balinière, dont les travaux ont débuté en septembre (lire en page 22). Sur le plan socio-culturel, 585 000 F ont été dégagés qui serviront, notamment, à financer l'étude préalable à la construction d'une maison de quartier à Trentemoult (200 000 F), ainsi que divers travaux de rénovation au centre de loisirs de La Pinélais (160 000 F).

En ce qui concerne le secteur personnes âgées, la restructuration de la maison de retraite de Mauperthuis est sur les rails (lire en page 4). Du côté du secteur éducation, une somme de 1,2 MF a été allouée pour la réalisation d'une 4<sup>e</sup> classe à l'école maternelle du Chêne Creux. 950 000 F sont par ailleurs

consacrés à la rénovation de trois classes et deux bureaux du groupe scolaire Roger Salengro (lire en page 17).

Sur le plan sportif, 1,778 MF ont été affectés à la construction du gymnase Évelyne-Créteuil (lire en page 8). Enfin, le poste «environnement» s'élève à 1,372 MF, dont 560 000 F pour la réalisation des derniers aménagements de la promenade de la Jaguère, entre les rues de Croix Médard et de l'Ouche-Farno.

## Priorité à la solidarité

Avec la capacité d'investissement dynamique dont elle dispose, la Ville veut maintenir une politique de solidarité volontariste. Illustration avec l'embauche, cette année, de 12 emplois-jeunes dans les services municipaux. Un concours financier ou technique est également apporté à la création de 30 emplois par les associations rezéennes (3). Illustration encore avec la subvention de 6,89 MF accordée au Centre communal d'action sociale, qui permet ainsi de maintenir le niveau actuel des aides. « Globale-

ment, il s'agit de maintenir l'offre et la qualité des services proposés à la population rezéenne, dont le revenu moyen par foyer fiscal (8 956 F/mois) est le plus faible de l'agglomération », affirme François Bourges.

L'accompagnement de l'implantation des cliniques sur la zone de Confluent, la préparation d'un nouveau Contrat petite enfance avec la Caisse d'allocations familiales, l'ouverture prochaine de centres socio-culturels, la diversification des propositions de loisirs sur les quartiers... constituent, pour l'action municipale, autant d'objectifs complémentaires. Des perspectives de travail inscrites dans le cadre d'une réelle dynamique budgétaire ■

(1) 17,51 % pour la taxe d'habitation, 23,10 % pour la taxe foncière sur le bâti, 46,86 % pour le foncier non bâti, 22,27 % pour la taxe professionnelle.

(2) La diminution de la dette est due à la disparition d'anciens emprunts arrivés à échéance et à l'absence de recours à l'emprunt en 1997.

(3) La Ville se donne par ailleurs les moyens de promouvoir la création d'au moins 100 emplois-jeunes sur son territoire dans les 5 ans à venir.

## COMMISSION DES IMPÔTS

# Des citoyens sur le terrain.

La Commission communale des impôts a pour mission de constater

les changements apportés aux propriétés bâties en vue d'un calcul plus juste de l'impôt sur les ménages (1).



« On observe les modifications visibles de la chaussée », précisent les membres de la commission communale.

« Je me souviens que l'an dernier, il y avait un cabinet médical à cet endroit. Donc là, il s'agit d'un changement d'affectation ». « Quoi, ça fait 57 m<sup>2</sup> ça ? Ça m'étonne. Et puis ce n'est pas une construction neuve mais une addition. Allez je note, on posera la question en commission ». Un plan dans une main, un document couvert de signes cabalistiques dans l'autre, les deux commissaires poursuivent avec sérieux et concentration leur conversation... totalement hermétique pour le commun des contribuables !

## « On ne rentre jamais chez les gens »

Membres de la Commission communale des impôts, comme trois autres équipes de deux commissaires chacune, ils constatent de visu les changements intervenus sur les propriétés bâties au cours de l'année écoulée. Il s'agit, en fait, d'aller vérifier sur le terrain si les données établies par le Centre des impôts et fournies par le service fiscalité de la mairie correspondent bien à la réalité. « Dans le cas contraire, on communique nos remarques au cours de la réunion de la Commission communale des impôts, à laquelle participent notamment des représentants des services fiscaux.

Ces derniers sont très demandeurs de notre travail ». Objectif : que les taxes directes locales exigées du contribuable soient les plus justes et équitables.

Au volant de leur voiture, les deux commissaires passent au ralenti dans les rues de la partie de la commune qui leur a été confiée. Les arrêts sont fréquents. Mais, soucieux de ne gêner personne, les deux observateurs se font discrets : « On ne rentre jamais chez les gens. On observe simplement ce qui est visible de la chaussée. » Pour s'y retrouver dans le maquis des critères qui déterminent les bases d'imposition, les commissaires ont suivi une formation. Pourtant, l'affaire n'est jamais simple : « nature du local », « méthode d'évaluation », « surface pondérée », « coefficient d'entretien et de situation »... Autant

d'éléments dont il leur faut tenir compte et qui sont destinés (suivant des critères datant... de 1970), à établir la « valeur locative » ■

(1) L'impôt (taxes foncière et d'habitation) est le produit de la valeur locative de la propriété bâtie par le taux d'imposition voté en conseil municipal (voir pages 10 et 11)

## 17 membres

La Commission communale des impôts découle du Code général des impôts. Dans les communes de plus de 2 000 habitants, elles est composée de dix-sept membres : le maire ou l'adjoint délégué (ici François Bourges, adjoint aux finances) et huit commissaires bénévoles secondés par huit suppléants. Ces derniers doivent être de nationalité française, âgés d'au moins 25 ans et jouir de leurs droits civiques. Ils sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de 32 contribuables. La durée de leur mandat est de 6 ans ■

# Ce qui bouge dans l'économie.

## Vie des entreprises

**ABS (Assistance de bureau spécialisée)**, société de services bureautiques et de télétravail (unique sur Rezé) diversifie sa clientèle : étudiants, collectivités territoriales, entreprises et professions libérales... ABS, créée en 1986 et dirigée par Catherine Andreeff, propose un « secrétariat à la carte » : frappe de rapports, courriers, transcriptions de K7, mise en page de documents techniques,

commerciaux, administratifs et associatifs, assistance commerciale (permanence téléphonique, domiciliation commerciale, fax, photocopie, reliure...). Les étudiants peuvent utiliser sur place du matériel bureautique ■

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h. 19 avenue Siméon Foucault, 02 40 05 04 27

## Citrott'Bar

C'est une première sur la commune. Un bar sans alcool a ouvert ses portes le 10 septembre à Pont-Rousseau. Boissons gazeuses, jus de fruits, cocas, diabolo, eaux minérales, cafés, thés, infusions, laits, chocolats, cocktails... sans alcool, sont proposés aux consommateurs, ainsi que des produits de restauration rapide : quiches, croque-monsieur, potages, salades composées, desserts, fruits...



Une télévision pour la diffusion de films vidéo, des jeux de café (billard, baby-foot) et de société sont également à la disposition de la clientèle. Un espace d'information et de prévention sur l'alcoolisme a été aménagé. De plus, l'ARPEJ, la MJC, l'AEPR et les associations de quartier ont été contactés pour mettre en place des animations : mini-concerts, café-théâtre, soirées à thème, concours de cartes...

L'établissement (90 m<sup>2</sup> loués par la ville) dispose d'une capacité d'accueil de 40 personnes. « Nous souhaitons accueillir tout type de public à la recherche d'un lieu convivial : personnes abstinentes ou en cure de soins, lycéens et collégiens, personnes travaillant dans le quartier ou simplement de passage... », explique Janine Bulteau, responsable de Citrott'Bar. Soutenu par plusieurs associations de lutte et d'aide contre l'alcoolisme (Croix bleue, Croix d'or, Alcooliques anonymes, Vie Libre...), le projet a bénéficié de l'appui de nombreux partenaires : la Fondation de France, le Crédit Mutuel, Les Mutuelles de Loire-Atlantique, la CPAM, la Protection judiciaire de la jeunesse. De son côté, la Ville a accordé une subvention exceptionnelle de 50 000 F. Elle participe aussi au financement de l'emploi-jeune (Sylvain Braud) qui a été recruté pour animer Citrott'Bar.

Citrott'Bar, 24 place Pierre Sémard, 02 40 05 17 50. Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 22 h.



**Kiloutou** a ouvert ses portes début juillet sur la zone Atout-Sud. La société qui travaille pour les entreprises comme pour les particuliers, propose toute location de matériels (de la tondeuse à gazon à... la nacelle élévatrice) ■

Horaires : de 7 h 30 (8 h le samedi) à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (19 h le vendredi et le samedi). 3 rue du Général Leclerc, 02 28 00 02 80.

**La Compagnie des quais** s'est installée en mai dernier à Trememout, à l'initiative de Marie Grangeré, styliste-décoratrice, et Patrick Chauvet, architecte-designer. De nombreux meubles et objets de décoration, uniques et sur mesure, travaillés à partir de



nouveaux matériaux, y sont exposés et mis en vente « à des prix que nous avons voulu accessibles au grand public », souligne Patrick Chauvet. Lieu de vie et de rêverie, la Compagnie des quais accueille aussi des soirées à thème et des événements artistiques ■

Ouvert le lundi de 14 h 30 à 19 h 30, et du mardi au samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30. 7 rue Leschaud, 02 40 32 80 90



**Cap Ouest Auto-École**, une nouvelle école de conduite ouverte en juin dernier par Thierry Henriot dans le quartier du Château, propose depuis le mois de septembre un enseignement au permis moto et au Brevet de sécurité routière (pour les cyclomotoristes de plus de 14 ans). Des cours de code sont par ailleurs donnés tous les jours ■

Horaires : le lundi de 14 h à 20 h, et du mardi au samedi de 8 h à 13 h et de 14 h à 20 h (17 h le samedi). Centre commercial du Château, place François Mitterrand, 02 40 05 09 09.

## Palmarès

**L'Entente inter-entreprises** (E.I.E) d'Atout Sud a organisé, avec la participation de la Ville, un concours auprès des chefs d'entreprises du parc d'activités.

Il s'agissait de les inciter à améliorer l'environnement des parkings et accès extérieurs. Une vingtaine d'entreprises se sont inscrites au concours, doté de 70 000 F de prix.

Les résultats sont les suivants : 1°, les Radiateurs automobiles rezéens, 21 rue de la Californie ; 2°, la Carrosserie Lemasson, boulevard Victor Schœlcher ; 3°, la Carrosserie des Trois Continents, 27 rue Félix Éboué ; 4°, les Ateliers rezéens d'applications mécaniques, rue René Ordronneau ; 5°, la Saprena, 2 rue du Seil.

Les entreprises qui ne se sont pas manifestées cette année sont invitées à participer à la prochaine édition du concours ■



Le calibrage et la découpe des filets de poisson.

Installée au pied du pont des Trois continents, la société Vives Eaux

assure, depuis septembre, la transformation et le conditionnement des produits de la mer.

**D**ébut 98, Vives Eaux a choisi de quitter le Pavillon de la marée, au Marché d'intérêt national à Nantes (MIN), pour emménager dans l'ancien bâtiment « Tailleur Industrie » (1), au pied du pont des Trois Continents. « Nous ne pouvions pas nous développer sur place », explique Philippe Vignaud, PDG de l'entreprise. « Là où nous sommes installés aujourd'hui, nous restons au cœur de l'agglomération, à deux pas du MIN et à proximité immédiate du périphérique. C'est idéal sur le plan logistique et indispensable à notre réussite. »

Mareyeur (2) et grossiste, Vives Eaux a profité de ce déménagement pour ajouter une nouvelle corde à son arc. Depuis le mois de septembre en effet, une usine de transformation et de conditionnement des produits de la

VIVES EAUX

# Du chalut aux filets.

mer assure le calibrage, la découpe des filets de poisson puis la mise sous vide (darnes, carrés, etc.). « L'usine a été conçue pour répondre aux normes de qualité (ISO 9000). Elle est soumise à des contrôles microbiologiques permanents et doit afficher la plus grande rigueur dans la qualité de sa production », précise Philippe Vignaud, qui mise sur un rendement proche de 500 tonnes de produits finis par an.

## Sur le pied de guerre dès 23 heures !

Si le travail de transformation et de conditionnement des produits de la mer démarre dès 7 heures du matin,

Vives Eaux est en réalité déjà sur le pied de guerre depuis 23 heures la veille au soir ! Toutes les nuits en effet, la société continue d'assurer son premier métier et fait fonctionner sa « plateforme de dégroupage » : un lieu où transitent 2 000 tonnes de marchandise par an. Le poisson y est réceptionné, classé et réexpédié chaque jour à destination de la clientèle (essentiellement la grande distribution).

Les livraisons se font partout dans l'Hexagone, mais également à l'exportation. Plusieurs acheteurs-vendeurs professionnels sont spécifiquement attachés à cette fonction. Trente personnes travaillent sur le site rezéen, mais Vives Eaux emploie 45 personnes au total : l'entreprise, à vocation essentiellement régionale, est implantée à Lorient, Quiberon, Nantes, Noirmoutier, l'Île d'Yeu et Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Ses ateliers de mareyeur sont présents dans la plupart des ports du grand ouest. Par ailleurs, trois bateaux travaillent exclusivement pour sa filière poisson.

Fort de son nouveau positionnement géographique et alors que la complémentarité de ses activités vient d'être renforcée, Vives Eaux a plus que jamais la volonté de se développer et de continuer à nager, avec ambition et sérénité, dans le grand bain ! ■

(1) L'ex-bâtiment « Tailleur Industrie », dont Vives Eaux est désormais propriétaire, appartenait au District. Celui-ci en avait fait l'acquisition lors de la construction du pont des Trois Continents. La silhouette du bâtiment, qui avait alors été amputé de plusieurs m<sup>2</sup>, a depuis lors bénéficié d'une rénovation et d'un « relookage ».

(2) Un premier mareyeur est installé à Rezé depuis plusieurs années : la société Bèord, spécialisé dans le poisson de Loire et d'eau douce.



Société Bretonne  
de Travaux Publics



TOUS TRAVAUX VRD  
ASSAINISSEMENT - VOIRIE  
TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

Siège Social : DISSIGNAC B.P. 115 - 44612 ST NAZAIRE

Tél. 02 40 70 22 56 - 02 40 70 22 57

Fax. 02 40 00 91 80

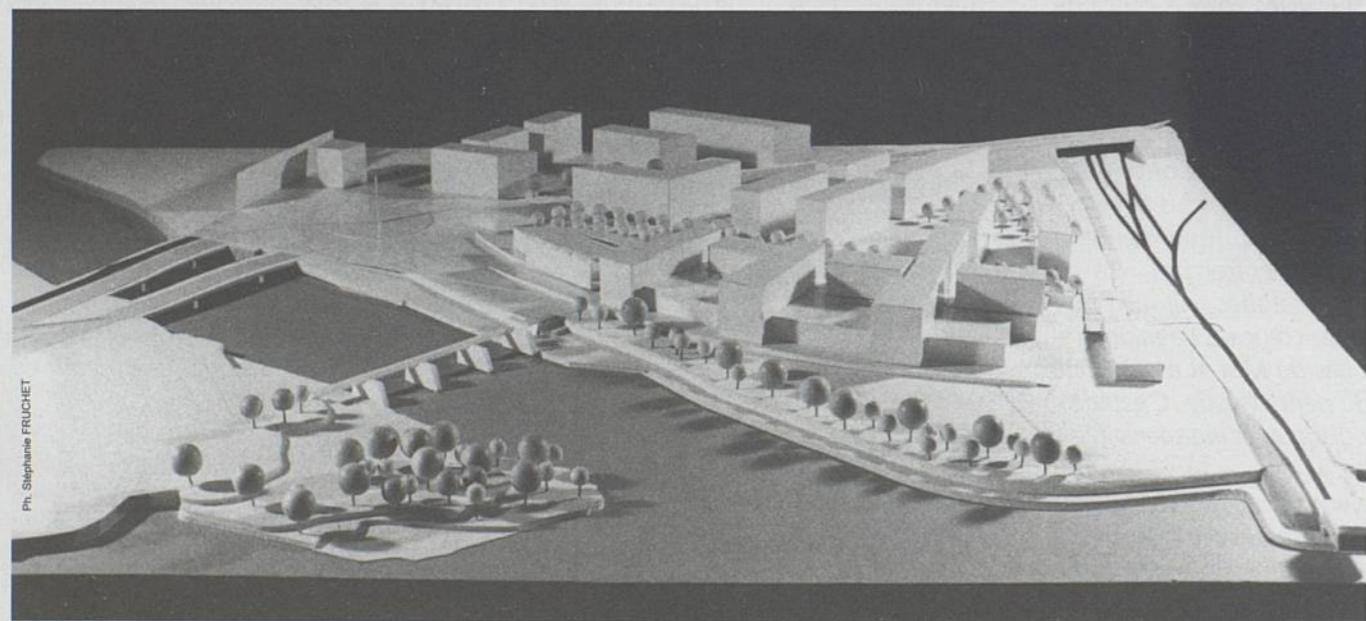
CLINIQUE  
**SAINT-PAUL**

CHIRURGIE GÉNÉRALE  
CHIRURGIE THORACIQUE ET VASCULAIRE  
CHIRURGIE DIGESTIVE - OPHTALMOLOGIE  
O.R.L. - CHIRURGIE DE LA MAIN

26, rue Félicien Thomazeau  
BP 167 - 44404 REZÉ Cedex  
☎ 02 40 32 47 00

## NOUVELLES CLINIQUES NANTAISES

Regroupement des cliniques Saint Henri, Saint Damien, Saint Paul et du centre Catherine de Sienne sur le site du confluent Sèvre-Loire à Nantes-Rezé



AIA 15, rue de la Rivaudière CP 0301 44805 St Herblain Cedex Tel : 02 40 38 13 13 Fax : 02 40 92 11 37 ceraingenierie @ oceanet fr

NANTES ANGERS RENNES LORIENT PARIS LYON



Deux  
ouvertures  
de classe,  
des  
locaux  
renovés...  
Le point  
sur les  
bonnes  
surprises  
de la

rentrée 98/99 dans les écoles maternelles et  
élémentaires publiques.

RENTREE 98/99

# Attention, peintures fraîches !

**R**entrée échelonnée, distribution du cahier de leçons et de correspondance dans un silence feutré, steak haché-frites à midi et ciel... bleu : la rentrée scolaire 98/99 s'est effectuée dans le calme et le sourire aux lèvres. Et lorsque, le jeudi 3 septembre en matinée, quelques parents et enseignants sont sortis... des rangs, afin de poser plusieurs questions à une délégation d'élus et à l'inspectrice de l'Éducation nationale, Mme Delage, venus se rendre compte sur place si tout se passait pour le mieux, ce fut dans une ambiance très bon enfant. Parmi les divers sujets abordés : l'ouverture d'une classe supplémentaire demandée par les parents d'élèves de l'école Jean-

Jaurès (finalement refusée quelques jours plus tard par l'Inspection académique), ou encore les travaux de finition restant à réaliser à l'école Roger Salengro (voir ci-après).

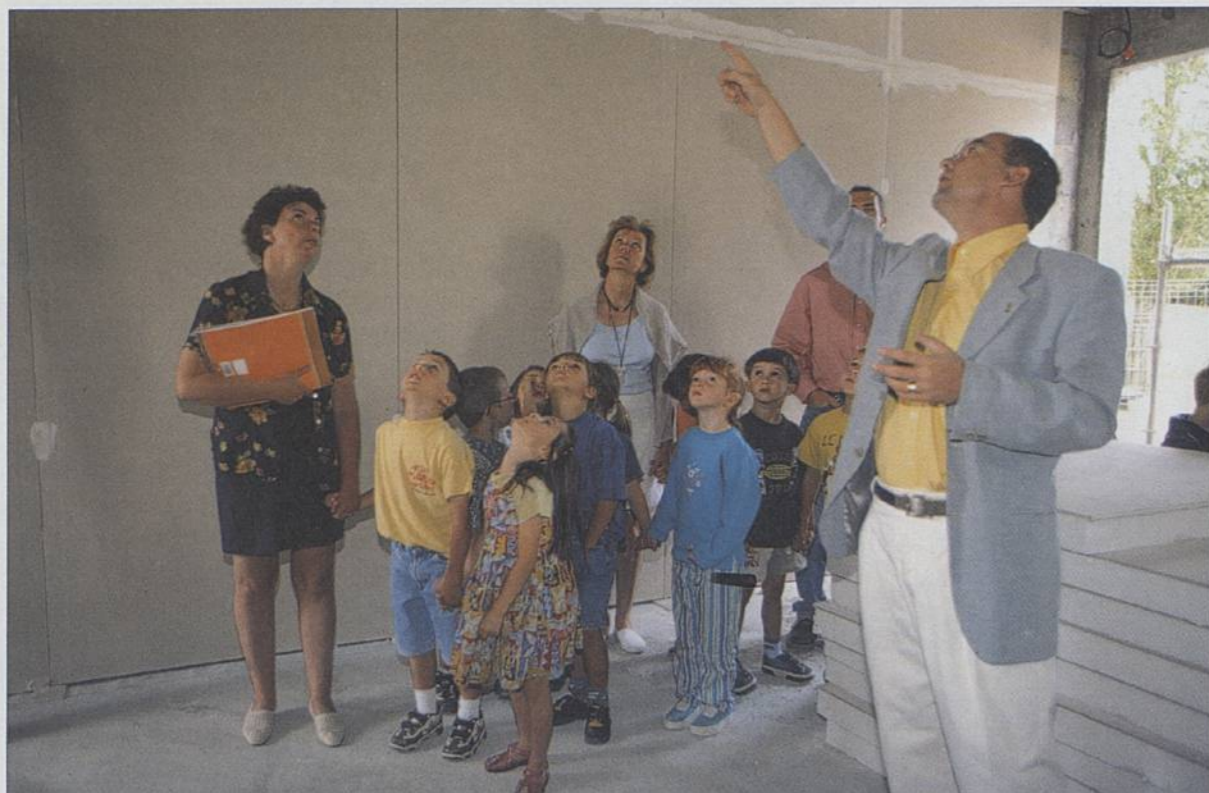
### Ouverture à Ragon et au Chêne Creux

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'école élémentaire de Ragon obtient une ouverture de classe (CE1), signe d'un réel dynamisme du quartier. Plus de 170 élèves y sont scolarisés contre 150 l'an dernier. L'école élémentaire du Chêne Creux bénéficie, elle aussi, d'une ouverture de classe, consé-

quence de l'arrivée de nouveaux habitants sur le quartier de la Classerie, notamment avec la construction du lotissement du Clos des Iles. Les effectifs de l'école font ainsi un bond de 17 %, passant de 215 à 252 élèves. Globalement d'ailleurs, le nombre d'enfants scolarisés en élémentaire (85 classes pour 1 975 élèves) est à la hausse avec 39 élèves de plus.

En maternelle (47 classes pour 1 261 élèves), on observe en revanche une légère baisse des effectifs, de l'ordre de 2,5 %. Pas de quoi perturber toutefois l'organisation de la rentrée, notamment à l'école du Chêne Creux, où une 4<sup>e</sup> classe de maternelle a été construite cet été. Une réalisation attendue par beaucoup. « *Auparavant, les enfants étaient accueillis dans des locaux de l'école élémentaire située à côté. L'extension de la maternelle, la création d'une salle de repos attenante et d'un bloc sanitaire à proximité permettent une meilleure cohérence du fonctionnement de l'école et renforcent la qualité de l'accueil des plus jeunes,* » précise Dominique Mérel. Coût de l'opération : 1,2 MF.

De son côté, le groupe scolaire Roger Salengro a bénéficié de nouveaux travaux de rénovation : réhabilitation de trois salles de classe et de deux bureaux, travaux de peintures sur les façades de l'école et sur l'ensemble des menuiseries extérieures en bois, opérations de mise en conformité sécurité incendie, etc. Même si, le jour de la rentrée, il restait encore d'ultimes petits travaux à réaliser (nettoyage, rangement, remplacement d'un tableau par un plus grand...), élèves et enseignants ont néanmoins pu investir, sans difficulté majeure, les locaux fraîchement rénovés et aménagés. Coût de cette 2<sup>e</sup> tranche de travaux (la première a concerné, l'an dernier, la réhabilitation d'une partie du 1<sup>er</sup> étage) : 950 000 F. Une 3<sup>e</sup> tranche est programmée l'an prochain avec l'aménagement d'une salle polyvalente à la place de l'accueil périscolaire et le transfert de celui-ci dans de nouveaux locaux à construire. En attendant la concrétisation de cette opération, la Ville a prévu de réaliser d'autres projets comme l'aménagement, lors des vacances de la Toussaint, d'une bibliothèque-centre de documentation à l'école élémentaire Château-Sud ■



Visite guidée  
sous la conduite  
de l'architecte  
Didier Le Borgne.

Une 4<sup>e</sup> classe  
vient d'être  
construite à  
l'école maternelle  
du Chêne Creux.  
Les enfants ont  
rencontré  
l'architecte pendant les travaux.

## CHÊNE CREUX Les mots de l'architecte.

« Non mais, pour qui il nous prend le méchant architecte à vouloir toucher à nos jeux ? Il a pas intérêt à déplacer notre bac à sable ! ». Des réflexions d'enfants, inquiets de voir leur école se transformer et leurs habitudes chamboulées. Mais l'architecte est conciliant et, sur le chantier, il explique patiemment les étapes de construction de la future salle de classe. Les mômes sont hauts comme trois pommes, le plus jeune doit avoir environ trois ans, le plus âgé affiche six printemps grand maximum, mais tous écoutent d'une oreille attentive le discours de ce monsieur sérieux qui utilise des drôles de mots : « isolation », « charpente », « agencement », etc.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 98 en effet, les élèves de l'école maternelle du Chêne Creux (1) ont suivi de près la construction d'un nouveau bâtiment

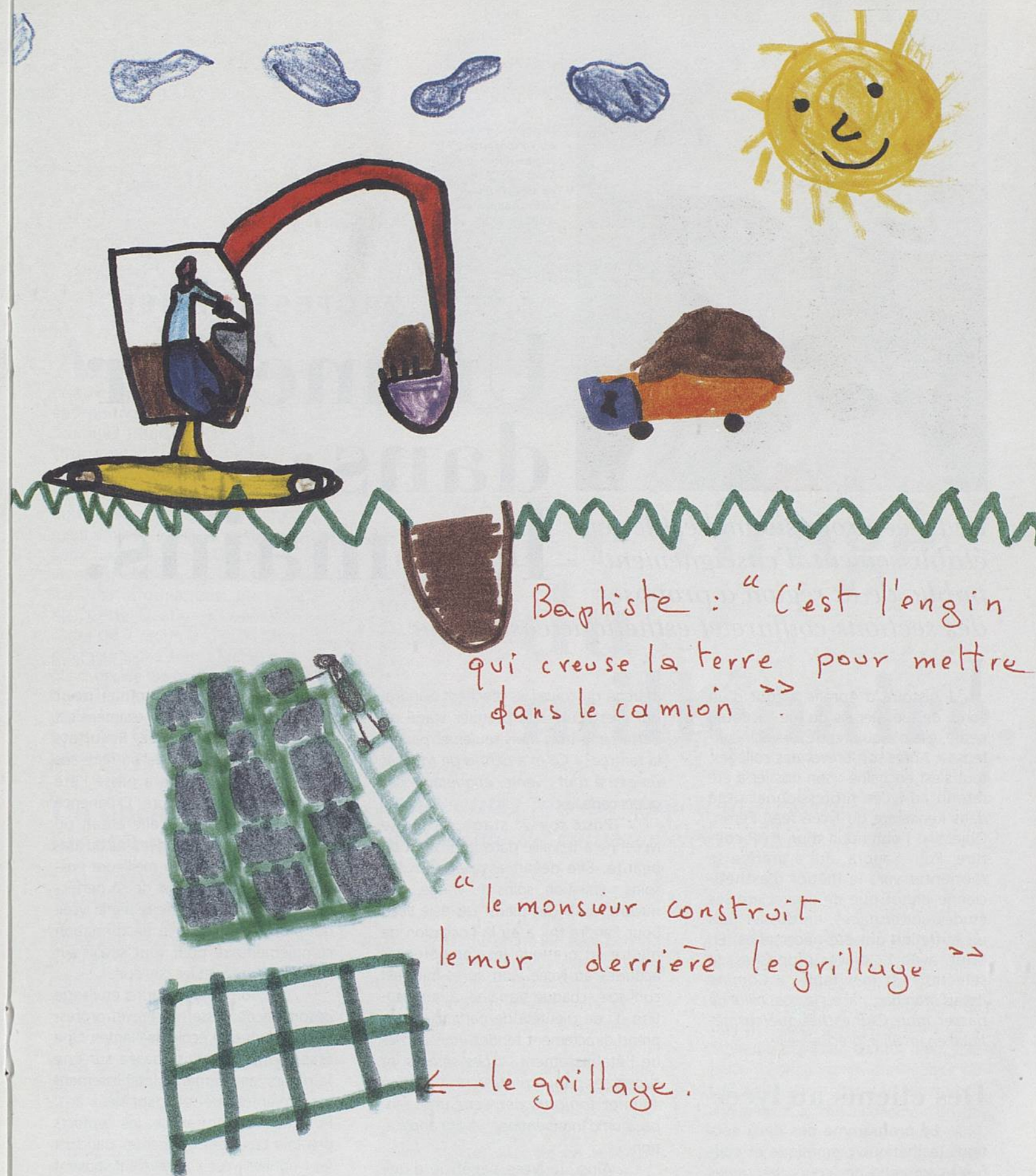
intégrant une salle de classe supplémentaire et une salle pour jouer et dormir. Une manière de les associer à l'actuelle démarche de révision du Plan d'occupation des sols initiée par la Ville. Car si les élèves de maternelle ignorent les orientations du POS, en revanche voir leur école se métamorphoser et grandir représente, à leur échelle, une image concrète du développement de la ville.

« T'as déjà choisi la couleur des murs ? »

Plusieurs visites du chantier, commentées par Didier Le Borgne, architecte-concepteur du bâtiment, ont eu lieu avec les enfants. A vrai dire,

la première rencontre ne les a pas totalement convaincu. Les travaux débutaient tout juste et on ne pouvait alors montrer que des semblants de pièces, à ciel ouvert. Bon d'accord, à partir des explications savantes de l'architecte, ils ont bien essayé d'imaginer la grandeur réelle des futures pièces, l'aspect ou la hauteur du bâtiment, mais quand on est si jeune, cela reste abstrait.

Du coup, une deuxième visite s'est imposée. Les gamins ont ainsi découvert avec étonnement les changements intervenus depuis leur dernier passage. Alors, entre connaisseurs, on a parlé « toiture », « portes », « volets », « plancher ». Autour de l'architecte, les questions ont fusé : « Est-ce que tu mettras du carrelage par terre comme chez nous, ou du plastique ? T'as déjà choisi la couleur des murs ? Nous, on



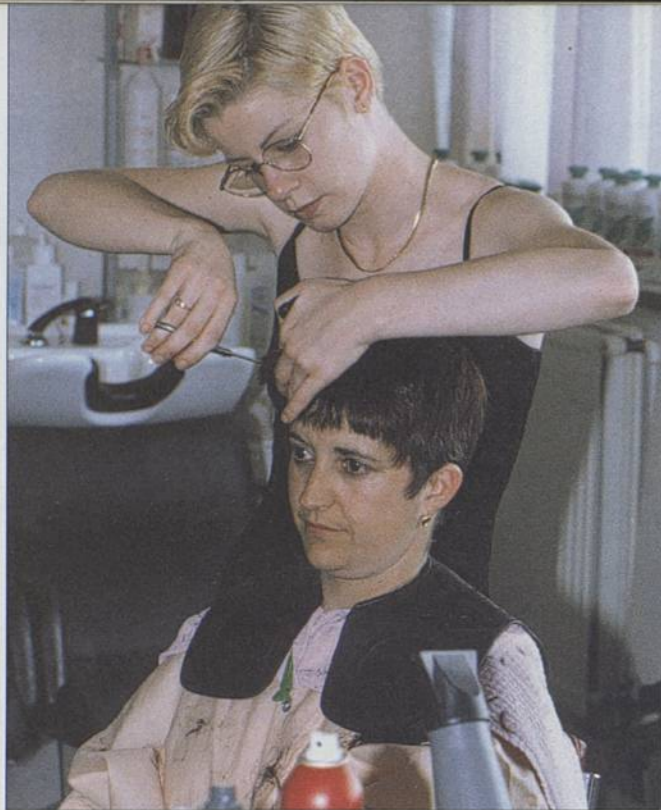
veut du jaune, du violet, du rouge, du vert et du noir... A quoi ça sert les deux tuyaux qui sortent du toit ? Et tu préfères des volets ou des stores ? »

Chacun des jeunes élèves a réagi avec sa propre sensibilité, faisant part de ses interrogations, affichant

son mécontentement, son intérêt ou sa curiosité. Les institutrices étaient là pour décoder leurs propos. Au fond, le monsieur sérieux, qui connaissait toutes les réponses, s'est révélé plutôt sympa. Il a promis de ne jamais toucher aux jeux des enfants. En plus, il leur a

fait découvrir une foule de nouvelles choses. « Alors maintenant, on en sait autant que les grands. » ■

(1) 118 élèves sont scolarisés cette année à l'école maternelle du Chêne-Creux, soit un effectif en hausse de 35 % par rapport à 1990.



Le nombre d'élèves est en constante augmentation depuis 5 ans : de 569 élèves en 1992, le lycée professionnel est passé à 690 en 1997.

## LYCÉE PROFESSIONNEL

# Un métier dans les mains.

*Le lycée professionnel est le seul établissement d'enseignement public de la région à proposer des sections coiffure et esthétique/cosmétique.*

L'histoire d'Aurélië a tout d'un conte de fée. Depuis qu'elle est toute petite, elle n'a qu'un but : devenir coiffeuse ! Après son brevet des collèges, tout s'est enchaîné : son dossier a été retenu au lycée professionnel situé dans l'enceinte du lycée Jean Perrin. Objectif : l'obtention d'un CAP coiffure. Pour Sandra, qui a préféré se réorienter vers le métier d'esthéticienne plutôt que de poursuivre ses études universitaires, un dossier puis un entretien ont été nécessaires. En effet, avec 12 places proposées, la sélection est inévitable. « Comme j'avais mon bac, j'ai eu la possibilité de passer mon CAP esthétique/cosmétique en un an », précise-t-elle.

### Des clients au lycée

Le programme des deux sections (esthétique/cosmétique et coiffure) comprend des cours théoriques « très complets ». C'est ainsi que Sandra a revu des notions de biologie découvertes à l'Université. « Cela m'a beaucoup surpris. Nos cours sont vraiment bien approfondis. » Par ailleurs, 12 heures par semaine sont consacrées à des travaux pratiques. « Comme ça, on est mieux préparé à entrer sur le

marché du travail », renchérit Sandra, qui a effectué son premier stage en parfumerie trois mois seulement après la rentrée. « Ça m'a permis de toucher un peu à tout : vente, étiquetage, paquets cadeaux. »

Pour son 2<sup>e</sup> stage, la jeune lycéenne a travaillé dans un institut de beauté. Elle devait assurer tous les soins : épilation, soins du visage, manucure, soins des pieds. Du déjà vécu pour Sandra qui a eu là l'occasion de mettre en pratique les compétences acquises au lycée : un après-midi est consacré, chaque semaine, à la réception d'une clientèle de particuliers qui prend directement rendez-vous auprès de l'établissement. « Les soins sont supervisés par un professeur à qui l'on soumet toujours par écrit une proposition d'intervention... avant application. »

Ainsi, le lycée bénéficie d'une clientèle régulière. « Certaines personnes aiment bien venir pour discuter avec nous car elles sont souvent seules, d'autres au contraire préfèrent ne pas parler. Alors, on s'adapte. » Par la suite, des clientes réclament les apprenties auxquelles elles ont déjà eu à faire. « Cela fait plaisir. »

Pour Aurélië comme pour Sandra, la « sanction » des examens est tombée en juin dernier. Résultats concluants. Soucieuse de parfaire ses connaissances, Aurélië a passé l'été dans un salon de coiffure. Expérience et diplôme en poche, elle aurait pu essayer de trouver rapidement du travail. Mais afin d'être la meilleure possible, elle a fait le choix de se perfectionner : une option offerte par le lycée qui propose une année de formation complémentaire pour tout savoir sur les permanentes et les couleurs...

De son côté, Sandra envisage désormais de passer un brevet professionnel dans une école de Nantes. Une étape supplémentaire basée sur une formation en alternance (établissement scolaire/entreprise) pendant deux ans. Pour trouver l'entreprise, les contacts pris lors des stages effectués pendant les « années lycée » se révèlent souvent précieux. « C'est une preuve de l'efficacité et de la qualité des relations que nous entretenons avec le monde professionnel », souligne Robert Hamon, le proviseur du lycée ■

Lycée professionnel Jean Perrin,  
20 rue du Château de Rezé,  
02 40 32 44 00.

Les nouveaux « agents de contact » de la Poste accueillent et renseignent la clientèle.



Un nouveau bureau ouvrira dans le quartier du Château en 99.

Autres

*nouveautés : la création d'un réseau d'échange de courrier électronique, Internet et l'Euro...*

LA POSTE

# Le virage du millénaire.

Alors que la commune dispose déjà de deux bureaux (Pont-Rousseau et Trois-moulins) et de deux agences postales (Maison Radieuse et rue Ordronneau), un troisième bureau verra le jour l'année prochaine place François Mitterrand, dans le quartier du Château. Il s'agira d'un établissement similaire aux deux bureaux principaux : accueil, dépôt de courrier, services financiers, affranchisseuse, matériel informatique, photocopie, etc. Cette création s'inscrit dans le cadre du « Contrat d'objectifs et de progrès » signé entre l'État et la Poste, qui a décidé de renforcer sa présence dans les Zones urbaines sensibles (ZUS). Un contrat qui prévoit aussi de poursuivre le développement de nouveaux services au public.

### Un porte-monnaie électronique

D'ores et déjà, sur le plan local, deux « agents de contact » recrutés sous un statut d'emploi-jeune, accueillent les clients dans les bureaux principaux pour les renseigner, les conseiller et les aider à rédiger des formulaires, les informer sur l'Euro, etc. « Tous les guichetiers et facteurs ont été formés sur le sujet : historique, dates clés, conséquences, conversion, etc. », commente Bruno Bir, responsable du bureau de poste principal. « Aujourd'hui, nous sommes ainsi en mesure de répondre aux interrogations de chacun sur le passage à l'Euro ». Et de préciser : « Nous avons l'intention d'être à l'heure de ce grand rendez-vous. »

Dans le même temps, la Poste joue la carte des nouvelles technologies. « Bientôt en France, un millier de bureaux postaux auront un accès Internet ouvert au public. Rezé aura le

sien », confirme Bruno Bir. Pour bénéficier de ce service, il suffira de posséder une carte à puce (50 F) rechargeable pour une utilisation de 60 mn. Dans le même genre, une carte « porte-monnaie électronique » sera disponible pour les petits achats courants : envois, timbres, enveloppes préaffranchies et tous les autres objets proposés à la vente, notamment les timbres de collection exposés dans les nouvelles vitrines-présentoirs des bureaux.

Au chapitre des nouveautés, citons aussi la mise en place d'un réseau d'échange de courrier électronique destiné aux entreprises, via un système informatique. « De nombreuses sociétés ayant déjà opté pour cette forme d'échange, communiquent ainsi entre elles : 12 000 lettres par jour environ

arrivent ou repartent de sociétés rezéennes », précisent les responsables de la distribution du courrier.

Enfin, pour un meilleur suivi du courrier, chacun des 34 facteurs de la commune disposera bientôt d'un « flashneur ». Conçu comme un lecteur de code barre, cet appareil indiquera instantanément au client l'origine d'un colis ou d'une lettre recommandée, ainsi que son parcours postal. La référence de l'objet sera également enregistrée dans les bureaux expéditeurs et receveurs. En cas de perte d'un objet ou de délai anormal dans la livraison, la recherche sera immédiate. Un service et un confort supplémentaire pour les 15 000 foyers rezéens destinataires, chaque semaine, de plus de 220 000 lettres, paquets et objets recommandés ■



Un bâtiment neuf accueillera la salle d'orchestre et la salle de danse. Un parking de 64 places sera réalisé à l'arrière du bâtiment actuel.

Le château de la Balinière a commencé sa mue de fin de siècle en septembre. L'école de musique et les structures musicales y emménageront début 2000.

BALINIÈRE

## La portée des travaux.

**800** élèves, 25 professeurs, 260 heures de cours... Depuis la création de l'établissement municipal il y a une vingtaine d'années, l'école de musique s'est largement développée. A l'étroit dans ses locaux actuels de la rue Fontaine-Launay, peu appropriés à l'enseignement musical, son transfert devenait nécessaire.

Elle sera donc logée à la Balinière pour le début du prochain millénaire. On le sait, le projet avait pris du retard en raison du blocage des crédits de l'État en 1996.

La réhabilitation de la Balinière permettra de garder la plupart des murs actuels dans un strict respect de l'architecture de l'époque.

Cette demeure a connu une longue histoire avant d'intégrer le patrimoine municipal en 1987. La première maison connue sur le site remon-

te à Henri IV. En 1692, un marchand nantais du quai de la Fosse l'achète et l'agrandit pour en faire une « folie », nom donné à l'époque pour les grandes demeures résidentielles en périphérie de ville. Après avoir abrité un poste militaire sous la Révolution, elle devient la propriété du sénateur et président du Conseil général, Léon Jamin. Sa fille habitera la Balinière jusqu'en 1985. Une partie du parc a été vendue en 1950 pour l'édification de la cité des Castors. Le rachat par la Ville a évité sa disparition dans une opération immobilière et permis la rénovation du parc « à la française », tel qu'il était au XIX<sup>e</sup> siècle. Depuis, il est ouvert au public qui peut y admirer 140 variétés de roses et 120 espèces d'arbres.

Les travaux de rénovation sont conduits par un groupement d'architectes nantais : Jean-François Salmon,

Éric Gouesnard et Antoine Potiron. Difficulté majeure du chantier : l'isolation acoustique nécessaire des locaux d'enseignement musical, pour éviter la gêne entre les musiciens et avec les voisins proches.

Outre l'école de musique, le centre musical de la Balinière hébergera l'Académie de Recherche sur l'Interprétation Ancienne (ARIA) qui enseigne, organise des concerts et enregistre des disques de musique baroque. L'ARC, responsable de la programmation des spectacles vivants (30 000 entrées en 97-98), ainsi que Stradivaria, l'ensemble instrumental de musique ancienne en résidence à Rezé, occuperont également les lieux. Cette transformation de la Balinière en centre culturel destiné à accueillir et développer toutes les musiques, ne saurait déplaire à l'un de ses anciens propriétaires, Louis Alfred Bourgault de Coudray, qui fut professeur... d'histoire générale de la musique au conservatoire de Paris ■

## En bref

### Financement

Le coût de l'opération est de l'ordre de 23 millions de francs, subventionnés à hauteur de 4,6 millions de francs par l'État et la Région.

### Circulation

Pendant la durée des travaux, une partie de la rue de la Balinière est autorisée en double sens uniquement pour l'accès au chantier.

### Ouverture du parc

Le parc reste ouvert pendant toute la durée du chantier : de 9 h à 18 h du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars ; de 9 h à 20 h, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.



Sensibiliser les enfants à la tolérance. Un projet ambitieux et très suivi, mené depuis 1995 par le Comité de quartier de Ragon et les enfants de l'école primaire.

QUARTIER DE RAGON

## Aux actes, citoyens !

Cela fait maintenant trois ans que les enfants de l'école primaire et de la maison de quartier travaillent sur le thème de la tolérance. Une action à laquelle Pascal Nauleau, plasticien, a été associé dès le départ : « Le but n'est pas de faire de l'instruction mais de l'éducation civique. Il faut partir de situations existantes et agir. Je suis là pour donner aux enfants les supports techniques qui leur permettent de réaliser concrètement des choses et d'exprimer leur citoyenneté. »

Ainsi, pendant l'année scolaire 1995-96, en lien avec l'association d'échanges culturels « Les Amis de Diawar », les 6/12 ans de la maison de

quartier ont préparé l'inauguration de l'allée de Diawar. Ils ont réalisé une exposition « A la manière de l'art africain » et ont découvert, à cette occasion, une culture étrangère. Les 12/16 ans ont écrit, joué et enregistré des sketches consacrés aux problèmes des sans-abris, aux relations entre supporters dans un stade, etc.

Cette même année, à l'école primaire, la classe de CP a écrit et illustré un petit livre : « Les quatre enfants qui sont devenus des grenouilles... ». La rédaction de cet ouvrage a mobilisé également les parents qui ont réécrit, avec leurs mots, l'histoire inventée par leurs enfants. Il était en effet important que

les différentes générations s'expriment ensemble sur la question du respect d'autrui. Si Pascal Nauleau intervient régulièrement dans l'école, il le fait en concertation avec les instituteurs. L'organisation de la vie dans la classe et dans la cour fait ainsi l'objet de discussions. Les cours d'histoire et de géographie sont également l'occasion de découvrir d'autres cultures, d'autres religions.

## Un journal télévisé

Préparées au cours de l'année 1996-97, d'autres actions de sensibilisation au respect de l'autre ont été menées en 1997-98. Avec leur institutrice, Mme Le Blais, et le concours de Pascal Nauleau, les élèves de CM1 et CM2 ont réalisé un journal télévisé sur le thème de la citoyenneté. Les débats préparatoires au tournage ont d'abord été l'occasion d'apprendre à respecter la parole de l'autre, à écouter.

Pour alimenter leur journal, les élèves ont choisi de rencontrer trois élus et un sportif. Ils ont donc interviewé Hubert Richard, adjoint au sport et à la vie associative, et Michel Messina, adjoint à la culture, à propos de la vie municipale et des institutions de la Vème République. Puis ils ont accompagné sur le terrain Marie-Ange Gallais, l'élu de quartier. Enfin, avec Murray Brown, basketteur professionnel, ils ont confronté leurs idées à propos de la triche, de l'arbitrage et des règles du jeu. Ces interviews, ainsi que les paroles des enfants eux-mêmes, composent le sommaire du journal, pour lequel deux enfants ont endossé le rôle de « présentateur vedette ».

La réflexion se poursuivra sur l'année 1998-99 sous de nouvelles formes. « Nous tenterons par exemple d'expliquer en quoi la politesse et la diplomatie peuvent faciliter les relations entre les personnes », indique Pascal Nauleau. Les enfants du cours élémentaire et, avec eux, les habitants du quartier, illustreront ce thème en explorant des situations quotidiennes : dialogues entre adultes et enfants, bagarres dans la cour d'école... Pascal Nauleau et l'institutrice susciteront aussi l'imagination des enfants en faisant appel à leur goût pour les contes et les légendes. Attention, la « Fée des bonnes manières » se penche sur Ragon... ■



Malgré la concurrence, le Saint-Paul tient le cap. Ses

atouts ? Une salle neuve, le son numérique, la diffusion de courts-métrages et le dynamisme des bénévoles.

## CINÉMA SAINT-PAUL Qualité et convivialité.

**50** ans ! La première projection du Saint-Paul a eu lieu en 1938. A cette époque, c'était un cinéma paroissial. Devenu associatif dans les années 1950, il fonctionne aujourd'hui avec une équipe de 35 bénévoles : « Des passionnés de cinéma qui font tourner la boutique », souligne Lucien Hardouin, vice-président et responsable d'exploitation.

Chaque semaine, les adhérents de l'association choisissent et proposent deux films de styles différents : l'un plutôt « art et essai », l'autre « grand public ». Des panneaux sur pied assurent la promotion des films à l'affiche : 5 sont mis à disposition par la Ville, qui accorde par ailleurs une subvention de 6 000 F par an au cinéma. De leur côté, les bénévoles distribuent régulièrement 4 000 petits programmes dans les tabacs, les boulangeries, etc. Cela permet de toucher les Rezéens mais aussi les habitants du Bignon, des Sorinières, de Vertou....

« Pour une poignée de dollars » (33 F exactement, 28 F en tarif réduit), le public bénéficie d'une « vraie séance de cinéma ». En effet, le Saint-Paul adhère à l'Agence du court-métrage (1) et en diffuse donc un après les bandes-annonces, ce que les « grands » cinémas ne font malheureusement plus. Pendant l'entracte, l'équipe de bénévoles de la semaine accueille les cinéphiles au comptoir, qui propose boissons et confiseries. L'association tient beaucoup à cet aspect convivial. « C'est important de pouvoir discuter avec les gens. L'animation du quartier est pour moi une des missions importantes du Saint-Paul », affirme Lucien Hardouin.

### Un écran courbe de 37 m<sup>2</sup>

La salle accueille un public très varié. « Ça dépend des films et de l'horaire des séances. Le dimanche après-

Le Saint-Paul participe à l'animation du quartier.

midi, ce sont plutôt des gens âgés », explique M. Graton, secrétaire de l'association. La salle est parfois prêtée à des associations pour des réunions ou des conférences. En 1991, lors du tournage de « La Reine blanche » à Rezé, Jean-Loup Hubert venait visionner les rushes (2) dans le cinéma, en compagnie de Catherine Deneuve. Cette année-là, le Saint-Paul avait fait 27 000 entrées !

Si le Saint-Paul affiche une fréquentation stable depuis le début des années 1990, avec environ 20 000 entrées par an, il éprouve toutefois en ce moment quelques difficultés. La première tient au fait que le cinéma ne peut garder plus d'une semaine les bobines des films, ce qui l'empêche de profiter pleinement de gros succès comme « Titanic » ou « Les Visiteurs 2 », restés à l'affiche plusieurs mois dans certaines salles. Par ailleurs, la concurrence s'est nettement accrue depuis deux ans avec l'ouverture de deux multiplexes à Saint-Herblain et le lancement des séances à 10 F à l'Apollo.

Pourtant, le Saint-Paul veut encore y croire. Il mise sur le confort des spectateurs et les innovations techniques. Refaite en 1995, la salle est aujourd'hui superbe, toute tendue de velours rouge. L'écran de 9 mètres 40 sur 4 est courbe pour une meilleure définition de l'image. L'accès aux handicapés est facilité et un système de boucle sonore permet aux malentendants appareillés de mieux entendre. Enfin, il serait dommage de ne pas profiter des prouesses du son numérique ! Pour le reste, un distributeur automatique de confiseries complètera bientôt les paniers des ouvreuses. Et la modernisation du bar, dont le charme est un peu désuet, est déjà prévue... Une raison supplémentaire pour fréquenter notre ciné de quartier ! ■

**Cinéma Saint-Paul, 38 rue Julien Douillard. Programme consultable sur répondeur : 02 40 75 41 91.**

(1) Le Saint-Paul, comme Le Vaillant de Vertou, le Bonne Garde de Nantes et une trentaine d'autres cinémas du département adhère également à l'Union des salles associatives de Loire-Atlantique (USALA) : un lieu de réflexion où les associations partagent leurs expériences et s'unissent pour être plus forts face à leur principal interlocuteur, le distributeur, qui prélève 50 % de la recette de chaque séance.

(2) Bobines de films telles qu'elles ont été prises par la caméra et visionnées avant d'être montées pour la projection finale.



© Illustration de Pef.

« Des jambes presque emportées, erraient au bout d'une veine ou d'un tendon et semblaient gauchement danser (...). Monti de Rezé saisit la carte entre les ailes blanches de ses gants, puis, en grimaçant, perça le brouillard du regard : l'église Saint-Paul s'y perdait, son clocher trempé dans la boue du ciel. » Au cœur de la nouvelle écrite par Pef en 95 se trouvent la sale guerre de 14-18, le Monument aux morts de Rezé, les rues, la mémoire de la ville, si « commune » aux autres « communes » de France.

Un texte fort que Pef, auteur-illustrateur bien connu des enfants et Alain Serres, écrivain de la Nuit 96 et fondateur d'une maison d'édition pour la jeunesse (1), ont souhaité adapter pour les enfants. « Leur raconter, de manière très actuelle, l'horreur de la guerre, nous a semblé salutaire. Nous avons donc retravaillé le texte, afin de le mettre à leur portée », explique Alain Serres. « J'essaie de faire des livres qui aident les enfants à interroger et imaginer le monde, à prendre des repères en cette fin de siècle tumultueuse ».

### Des soldats fantômes

Publiée dans le second recueil de « L'invitation à Rezé », où figurent les textes écrits par les neuf auteurs invités aux Nuits de l'écriture de 1994 à

Rue Jean-Baptiste Vigier, une escouade de soldats fantômes part en reconnaissance.

80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

# Un livre Pef vient d'adapter sur 14-18.

pour les enfants un texte écrit lors de la Nuit de l'écriture 95. Sortie nationale le 10 novembre, à l'Hôtel de Ville.

1996, la nouvelle s'intitule : « La soixante-dix-septième nuit de la blessure ». Elle met en scène des soldats fantômes de la guerre de 14, surgis de la brume dans le Rezé contemporain pour voir si leur mort a permis de faire avancer la société. « L'idée m'est venue alors que je découvrais Rezé en vélo », raconte Pef. « J'ai été frappé par le nombre de plaques de rue portant le nom de soldats morts au cours de la première guerre mondiale. Ça m'a fait un choc, car souvent on ne retient des guerres que le nom des généraux ».

Un constat qui a fait émerger quelques souvenirs et donné l'occasion à Pef, né en 1939, de rendre des comptes. « Mes deux grands-pères et un grand-oncle sont morts pendant la guerre de 14. Et je me suis aussi rappelé les heures passées à feuilleter les numéros d'époque de « L'illustration ». On y voyait toujours des villes ou des tranchées, jamais de photos de militaires. Cette nouvelle écrite à Rezé, c'était une façon de leur rendre un peu hommage ».

Dans l'album version « jeune » du récit de Pef, intitulé « Zappe la guerre », les principaux éléments de la trame originale ont été conservés. Mais certains passages très durs du texte initial, destinés à illustrer les atrocités de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale, ont été réaménagés pour les enfants. L'histoire s'est enrichie d'un personnage : un petit garçon, témoin de la balade post-mor-

tem de l'escouade estropiée. Des illustrations, à l'encre de couleur rehaussée de peinture à huile, accompagnent le texte de l'album. Sortie prévue le 10 novembre (voir encadré ci-contre), veille du 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la première guerre mondiale ■

(1) Editions Rue du monde, 7 rue du Maine, 75 014 Paris.

## Contes et dédicaces

Co-financé par la Ville sous la forme d'un pré-achat d'environ mille exemplaires offerts aux classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires publiques et privées de Rezé, l'album sera lancé le 10 novembre à 18 h, salle Moyano, en mairie. Une séance de vente-dédicaces aura lieu avec Pef et Alain Serres. A cette occasion sera présentée une exposition d'archives municipales sur 14-18. De plus, pour marquer l'événement, Jean-Claude Desprez, historien et conteur, propose le 9 novembre à 20 h 30, salle audiovisuelle de l'Espace Diderot, un spectacle de contes (à partir de 10 ans) intitulé : « Histoire à mourir debout ou... de boue ». Les 9 et 10 novembre, Jean-Claude Desprez interviendra également dans quatre classes d'école élémentaire. Au programme : histoires et débats sur la période 1880/1930 et la 1<sup>re</sup> guerre mondiale ■



Inscriptions au repas (pour les « nouveaux » anciens) avant le 16 octobre : renseignements auprès du service Santé et personnes âgées, boulevard Le Corbusier, 02 40 84 43 00 (poste 44 09).



Robert et Guy sont venus pour rire et séduire. Ginette est venue pour danser. Entre le médaillon de foie de canard et la bûche de Noël, on a lié connaissance. Dans la pupille des convives, la fête pétille. Au plaisir d'un déjeuner s'est ajouté le bonheur d'échanger, de rencontrer ou de se revoir. Pour la grande majorité des anciens, le repas de fin d'année constitue un point fort, un moment incontournable suivi, bon an mal an et en l'espace de deux journées, par environ 2 000 Rezéens. La seule évocation de ce chiffre suffit à montrer l'importance accordée par les seniors à ce rendez-vous gastronomique et convivial voulu par la Ville. En fait, les témoignages recueillis sur place vont bien au delà d'une simple appréciation gustative.

Pour beaucoup, il s'agit d'un véritable événement, « une retrouvaille entre copains et copines. C'est l'unique jour de l'année où il nous est possible de revoir tout le monde à la fois. Vous savez, ceux qui habitent aux deux extrémités de la ville ne se rencontrent pas souvent au cours de l'année ». Alors, histoire de ne pas être séparés à table, certains arrivent très tôt à la Trocardière, réservent leurs places et se « mijotent une bonne petite journée, aux oignons ».

Chaque année, 2 000 personnes âgées se partagent le repas

offert par la Ville et le CCAS. Un rendez-vous convivial désormais inscrit en priorité sur le carnet de bal des anciens.

En vérité, aussi savoureuses soient-elles, la darne de saumon aux petits légumes et la longe de veau aux châtaignes ne sont que des prétextes à la rencontre. Le menu et les vins ne font qu'aiguiser l'appétit du contact, de la chaleur humaine, de la fête et de l'amitié. Car à la Troc', on n'y vient pas seulement pour se régaler, mais aussi pour s'amuser, danser, plaire à l'autre

et pourquoi pas... se laisser séduire. L'après midi dansant y contribue largement.

Robert est un habitué des lieux : « Il n'y a pas de limite d'âge dans le jeu de la séduction, ça nous poursuivra toujours, les uns et les autres. Ici, il y a beaucoup de dames seules en manque d'affection. Normal, les femmes vivent souvent plus longtemps que les

## REPAS DE NOËL

# Un menu séduisant.

hommes, alors forcément... Et si je vous disais que j'ai déjà eu plusieurs propositions, vous me croiriez ? »

Robert n'a jamais répondu aux avances, son veuvage est encore trop présent pour qu'il laisse ses sentiments s'exprimer. Même chose pour Guy, son ami : « Le seul fait de savoir qu'on peut encore plaire suffit à nous reconforter, au masculin comme au féminin. » Ginette accorde moins d'importance aux élans du cœur. Elle s'attache surtout à entretenir et alimenter sa passion : la danse. De cavalier en cavalier, elle butine son plaisir, un pas en avant, un pas en arrière, « et vogue l'éternelle jeunesse ! ».

Pour d'autres, le repas de Noël est l'unique occasion, dans l'année, de rompre avec l'isolement. Louise, 82 ans, avoue qu'elle participe à cette rencontre « depuis toujours » et que « sans ça, il ne serait pas possible de revoir les connaissances. Les contacts n'existent plus aujourd'hui, tout le monde se perd de vue ».

À l'origine, les repas se donnaient rue Chupiet, dans la petite salle de la Carterie. « Ça a commencé il y a

## Logistique

# 55 personnes mobilisées



Dans les coulisses de la Halle de la Trocardière, transformée pour l'occasion en vaste salle à manger.

Inviter 2 000 personnes à déjeuner nécessite la mise en place d'une impressionnante logistique et une organisation de tous les instants (1). Tandis que des sauveteurs-secouristes assurent une permanence continue sur les lieux, le service des fêtes et les services techniques de la ville mettent leur personnel à contribution. Au cours des deux mois qui précèdent la manifestation, une employée de la Ville s'occupe des invitations personnalisées et des premiers préparatifs. Le jour J, au moins 55 personnes travaillent au service de table. Les serveuses sont recrutées parmi le personnel des restaurants scolaires et les repas sont confectionnés à la cuisine centrale.

Pour assurer le transport sur place, sept cars sont mis à la disposition de ceux qui le souhaitent. Cela concerne environ une centaine de personnes qui résident dans les maisons de retraite ou dans des quartiers éloignés.

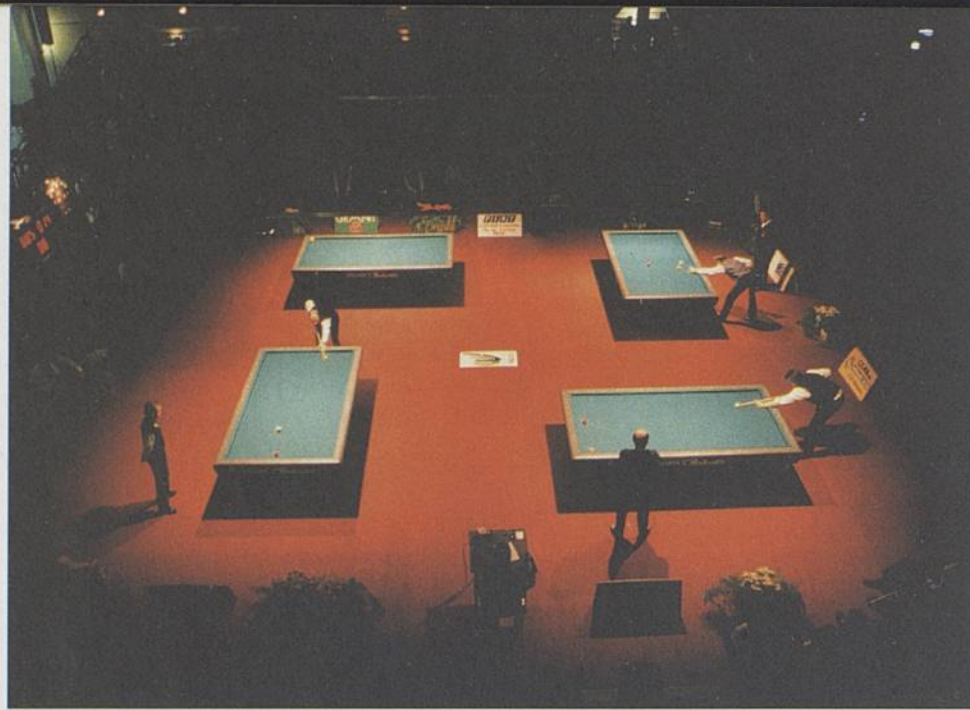
À la Trocardière, les coulisses de la « salle à manger » ressemblent à une ruche gargantuesque. Autour des tables de dressage, les employés travaillent comme des abeilles. Car gérer l'appétit de 2 000 convives, c'est aussi composer avec la bagatelle de 2 100 petits pains, 220 gros pains, 1 924 bouteilles de vin, 270 kg de filets de saumon, 260 kg de longe de veau, 120 kg de tomates, autant de châtaignes et de petits légumes, un nombre impressionnant de fromages, 220 litres d'eau et plusieurs décimètres de bûche de Noël ■

(1) Le coût de cette manifestation (transport compris) est de 220 000 F.

plus de 40 ans », évoque Mme Bonnet, ancienne responsable du service des personnes âgées. « Au début, il n'y avait qu'une soixantaine d'invités, et puis, le succès aidant, il a fallu trouver d'autres lieux d'accueil. On se déplaçait même à l'extérieur, notamment au Loroux-Bottereau. Après, on a opté pour le gymnase de la Petite Lande en alternance avec celui des Cités-Unies, et enfin pour la Trocardière lorsqu'elle a été construite ».

Jamais personne n'oubliera ce

fameux repas de Noël 1988. Puisque la ville disposait enfin d'une salle suffisamment spacieuse, 1 800 personnes avaient été conviées le même jour, au même endroit. Selon les avis, le résultat fut « formidable, presque délirant, jamais vu ça une pareille fête ! ». Aujourd'hui, les organisateurs sont revenus à des proportions plus raisonnables. La Trocardière n'accueille plus que 1 000 convives à la fois. « Mais croyez-moi, ça swingue toujours autant ». C'est Robert qui l'affirme ■



BILLARD

# Un mondial sur tapis vert.

Organisé par l'Académie de billard, le championnat du monde trois bandes aura lieu du 15 au 18 octobre à la Trocardière. Un enjeu exceptionnel pour le club local.

**P**as facile d'obtenir l'organisation d'un championnat du monde de billard. La France accueille ce type d'événement seulement tous les quinze ou vingt ans ! Le dernier dans l'Hexagone a eu lieu en 1983 à Aix-les-Bains. Pour l'Académie rezéenne de billard, qui s'est vue confiée l'organisation du championnat du monde trois bandes individuel 1998 par l'Union mondiale, la Confédération européenne et la Fédération française de billard, l'enjeu est donc de taille.

Cette reconnaissance ne tient pas du hasard et le choix de Rezé n'a rien de fortuit. En 1991, la tenue du championnat d'Europe trois bandes par équipes nationales à la Trocardière avait en effet démontré la capacité d'organisation du club local. « Jamais dans l'histoire d'un championnat, on

avait enregistré une telle affluence de spectateurs : plus de 7 000 personnes ont assisté aux divers matchs de la compétition », rappelle Yannick Favroult, président de l'Académie. « Preuve que le billard n'est pas une discipline aussi confidentielle qu'on veut bien le dire. L'événement de 91 nous a donné une grande satisfaction. Le prochain nous apporte déjà un sentiment de fierté. »

## Avec les 32 meilleurs joueurs mondiaux

En octobre, tous les éléments devraient être à nouveau réunis pour assurer le succès de la manifestation. Avec l'aide des bénévoles du club, le

En 1991, l'Académie rezéenne de billard avait déjà organisé le championnat d'Europe 3 bandes par équipes nationales.

comité local d'organisation veille à tous les aspects matériels et logistiques : accueil, restauration, interprétariat, hôtes, animations, expositions, installation des tribunes, publicité, recherche de partenaires, etc. Dans ce domaine, l'Académie possède une réelle expérience et « la volonté de réussir ».

De son côté, l'Union mondiale de billard s'est chargée de la sélection des 32 joueurs. L'Europe, les États-Unis, l'Amérique du sud, l'Afrique et l'Asie seront représentés. Le Suédois Torbjörn Blomdahl, champion du monde de 1997, remettra son titre en jeu.

La compétition ne devrait pas manquer de passion d'autant que, pour la première fois dans l'histoire de ce championnat, les 16<sup>e</sup> de finale ne se joueront pas sur élimination directe, mais en poules qualificatives (soit 8 poules de 4 joueurs). A l'image du Mondial de football, les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour la suite des épreuves. Du coup, cela pourrait bien apporter quelques surprises de taille et donner du fil à retordre aux favoris. Cette initiative novatrice est à mettre au compte de l'académie rezéenne. Ses responsables ont en effet su se faire entendre et convaincre les instances internationales. C'est dire l'influence et le crédit dont le club du sud-Loire dispose en haut lieu.

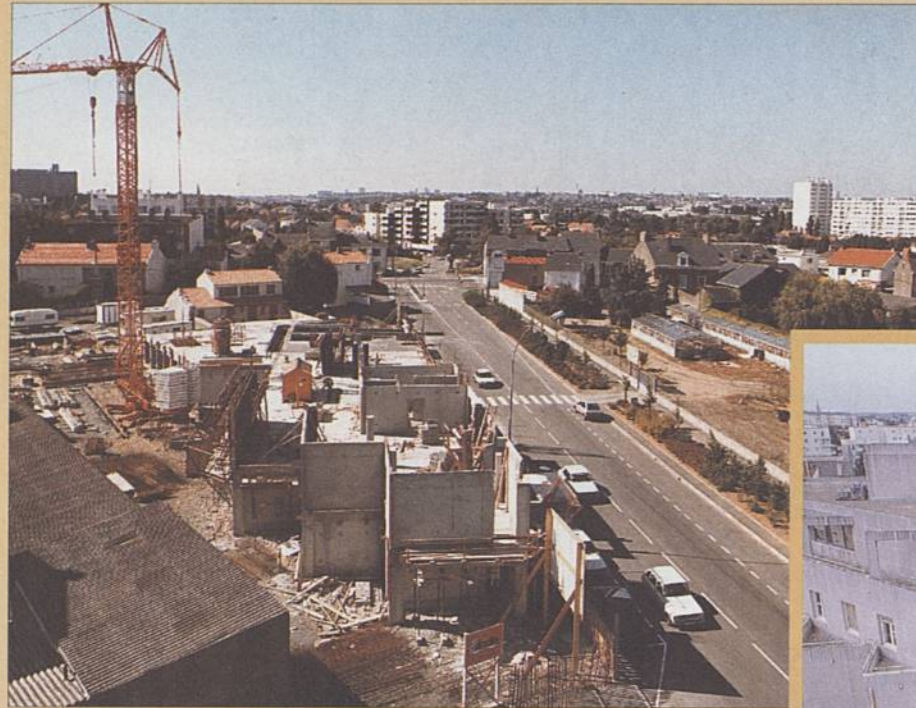
Des milliers de spectateurs sont attendus au cours des quatre jours de compétitions. D'ores et déjà, plusieurs cars en provenance de Hollande, d'Allemagne, de Biarritz ou de Rouen ont fait part de leur arrivée. Pour le confort de chacun, 2 000 places assises en gradins seront disposées autour de 4 tables de billard. Du côté des médias, on se bouscule déjà pour couvrir l'événement et ainsi ne pas manquer de fixer à tout jamais Rezé sur la carte du billard international ■

## CONSEILS de FAMILLE 10. "LE NOUVEAU POS"



Rezé, avenir de ville

La ville aujourd'hui

L'avenue  
Louise Michel en 1985.

La même avenue en septembre 1998.

# Restructurer Pont- Rousseau.

Septembre 1998.  
L'enquête publique  
sur la révision du Plan  
d'occupation des sols  
est close. Les services  
examinent les avis  
des habitants et

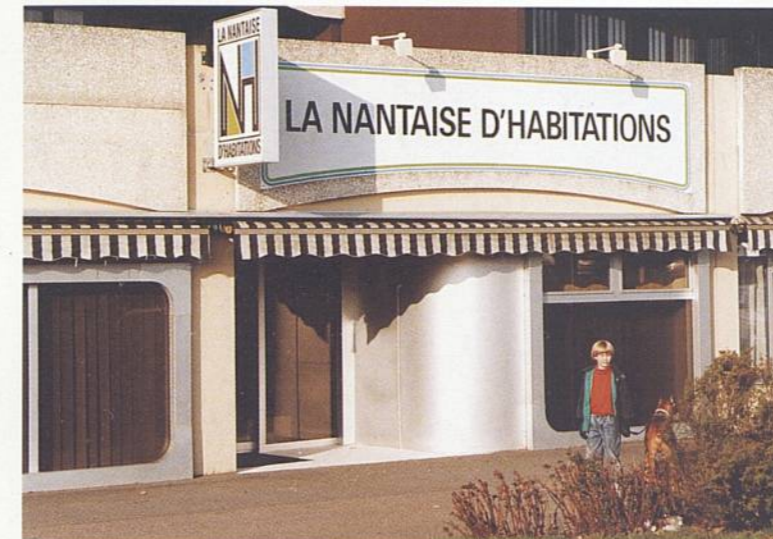
du commissaire enquêteur. Tout au long de  
cette année, Rezé-Magazine vous présente sur  
cette page des images de l'évolution de la ville.

Jusqu'en 1990, 5 départementales, une nationale, une voie rapide et une ligne de chemin de fer se rejoignaient à Pont-Rousseau pour traverser la Sèvre puis la Loire à Pirmil. Une situation de confluence unique sur l'agglomération. Dans les années 70, le quartier a connu des engorgements de circulation considérables. Il a retrouvé une vie plus sereine à partir des années 90 avec les grands aménagements comme le périphérique, puis la construction du

pont des Trois Continents. Près de 800 logements neufs ont été édifiés en une dizaine d'années.

La ville va poursuivre la réorganisation des voiries de Pont-Rousseau qu'elle avait déjà commencée avec la construction de la rue Louise Michel (voir photo) puis de la rue Aragon. En effet, le projet de révision du POS pré-

senté en juin intègre les perspectives d'aménagement et de développement du quartier avec notamment une nouvelle voie transversale entre la place du 8 Mai et le boulevard De Gaulle (rond-point du 18 juin 1940). Cette rue qui enjambrera la ligne SNCF est à l'étude et devrait voir le jour à l'aube du prochain siècle ■



**NH**  
LA NANTAISE  
D'HABITATIONS

notre Agence Sud-Loire

4<sup>bis</sup>, rue Victor Hugo  
44400 REZÉ

☎ 02.40.75.46.22

DES PROFESSIONNELS DE LA LOCATION  
À VOTRE SERVICE  
APPARTEMENTS - PAVILLONS - LOCAUX COMMERCIAUX



CENTRE COMMERCIAL

Océane

30 BOUTIQUES

A VOTRE SERVICE

Route de la Rochelle à Rezé



ACCUEIL

CHOIX

QUALITÉ





... de l'installation du **Cirque Plume à Pont-Rousseau**, invité par l'ARC en avril. Magique et magnifique, leur étonnant chapiteau jaune a coloré le paysage roussipontain pendant plus d'une semaine, marquant l'entrée nord de la ville avec fantaisie, élégance et poésie.



... de l'impressionnant spectacle offert en baie de Trentemoult, fin août, par l'**Océan Island**. Ce bateau sud-coréen de 224 mètres a débarqué à Nantes plus de 20 000 m<sup>3</sup> de bois sciés et de grumes, témoignant d'un fort regain d'activités du port autonome.

# Rezé

## en images

Plusieurs moments forts, événements rares, insolites ou spectaculaires, ont marqué l'actualité rezéenne ces derniers mois. A l'image...



... de l'inauguration du **gymnase Évelyne-Crétual**, début septembre. Impatients de découvrir ce nouvel équipement, les sportifs n'ont pas tardé à fouler le parquet bois de ce nouvel équipement, qui garantit un confort exceptionnel aux spectateurs.



... de la visite, fin juin, du « **petit géant** » noir de **Royal de Luxe** sur la ligne de tram, place du 8 mai. Un souvenir enchanteur et coloré qui a ravi petits et grands, amusés, surpris et émus devant un tel spectacle.

